

# « La Jungle » et ses démantèlements.

Une analyse des controverses autour des camps de migrants à Calais.

Tiril Schei Halvorsen



FRA4592 - Masteroppgave i fransk områdekunnskap

Kandidatnummer 617010

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

UNIVERSITETET I OSLO

Veileder: Kjerstin Aukrust

Vår 2023

# « La Jungle » et ses démantèlements.

Une analyse des controverses autour des camps de migrants à Calais.

© Tiril Schei Halvorsen

2023

« La Jungle » et ses démantèlements. Une analyse des controverses autour des camps de migrants à Calais.

Tiril Schei Halvorsen

<http://www.duo.uio.no/>

Trykk: Reprosentralen, Universitetet i Oslo

# Résumé

Les camps de migrants dans la région de Calais ont existé depuis la fin des années 90. La ville de Calais est située au bord de la Manche, seulement 34 kilomètres de l'Angleterre. De nombreux migrants s'installent donc à Calais pour traverser la Manche dans le but de se rendre au Royaume-Uni. Après la première fermeture du camp en 2002, les migrants dormaient dans des campements dans les zones boisées de Calais, dénommés plus tard « la Jungle », à la suite d'une erreur de traduction entre les migrants et les bénévoles. Cette accumulation de migrants à Calais a donné lieu à de nombreuses controverses sur la responsabilité de l'État français dans la gestion de sa population migrante. Dans ce devoir, nous examinerons notamment des accords bureaucratiques qui ont été conclus entre le Royaume-Uni et la France pour lutter contre ce problème. L'accord du Touquet, par exemple, prolonge la frontière britannique en France. Ainsi, les autorités britanniques et françaises effectuent des contrôles aux frontières de leurs pays respectifs. Nous évoquerons également le fait que, malgré les centaines de millions d'euros versées par le Royaume-Uni au gouvernement français pour tenter de sécuriser la frontière, de nombreux migrants ont continué à traverser la Manche par le nord de la France et Calais. La présence de migrants à Calais a eu un impact considérable sur la population locale, qui, comme nous le verrons, s'est mobilisée à la fois par sa solidarité et sa forte opposition. Pendant la crise des réfugiés en 2015, la Jungle de Calais est devenue plus grande que jamais, avec entre 6500 et 10 000 migrants qui ont séjourné dans les camps. En raison des coûts énormes liés à la sécurisation de la zone et de l'impact négatif sur la communauté locale de Calais, le gouvernement du président Hollande a décidé de démanteler complètement les camps en octobre 2016. Cependant, après la fermeture des camps de Calais, de nombreux migrants se sont encore installés dans la région de Calais pour rejoindre le Royaume-Uni. Ceux-ci ont vécu dans des conditions très difficiles, car ils dépendaient entièrement de l'aide fournie par des bénévoles. Nous aborderons la manière dont le gouvernement français a géré la présence des migrants à Calais après le démantèlement des camps. Les autorités évacuent systématiquement les camps et demandent aux migrants de partir, mais ils ne le font pas : en fait, en 2022, le record a été battu, avec plus de 45 000 passages illégaux. Face à cette situation, le gouvernement britannique a encore renforcé la sécurité de ses frontières. Enfin, nous verrons comment les politiciens français ont traité le sujet de Calais lors des deux élections présidentielles de 2017 et de 2022. Le sujet de Calais est-il toujours d'actualité dans la politique française ?

# Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Kjerstin Aukrust. Ses conseils et son expertise m'ont été d'une aide énorme. Je suis très reconnaissante pour sa générosité et l'attention qu'elle a portée à mes idées. Son enthousiasme pour le travail, ses réflexions intelligentes et sa patience m'inspireront toujours.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont lu et corrigé mon travail ; les erreurs éventuelles sont les miennes. Je tiens à remercier William pour son grand soutien et pour m'avoir toujours fait sourire. Finalement, je voudrais remercier ma merveilleuse famille qui n'a jamais cessé de croire en moi. J'ai vraiment de la chance de les avoir dans ma vie.

L'expérience de la rédaction d'un mémoire a été très enrichissante pour moi. Elle m'a permis de faire des découvertes sur l'histoire et la politique de la France et m'a rappelé pourquoi j'avais décidé d'étudier la langue, l'histoire et la culture françaises il y a cinq ans.

# Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
1.1 <i>Sujet et problématique.....</i>	1
1.2 <i>Démarche méthodique .....</i>	2
1.3 <i>Quelques définitions .....</i>	3
<b>2. L'histoire de « la Jungle » .....</b>	<b>5</b>
2.1 <i>Le premier camp de migrants - le centre de Sangatte .....</i>	5
2.2 <i>La première fermeture .....</i>	6
2.3 <i>Pourquoi « la Jungle » ?.....</i>	8
2.4 <i>L'aide humanitaire à Calais.....</i>	9
2.5 <i>L'ouverture du centre d'accueil Jules Ferry.....</i>	11
2.5 <i>Évaluation de la santé des migrants vivant à la Lande .....</i>	12
<b>3. Les efforts britanniques et français pour lutter contre l'immigration illégale .....</b>	<b>15</b>
3.1 <i>La route entre la France et le Royaume-Uni.....</i>	15
3.2 <i>Le Règlement de Dublin III et le Traité du Touquet .....</i>	17
3.3 <i>Le vigilantisme à Calais – le groupe militant Sauvons Calais .....</i>	20
3.4 <i>Le désir des migrants d'aller au Royaume-Uni .....</i>	23
<b>4. Le démantèlement définitif de la Jungle et ses conséquences .....</b>	<b>26</b>
4.1 <i>Le démantèlement définitif de la Jungle .....</i>	26
4.2 <i>Les conséquences locales.....</i>	28
4.3 <i>Les conséquences bilatérales entre la France et le Royaume-Uni.....</i>	30
4.4 <i>Les accusations de violations des droits de l'homme à Calais .....</i>	32
4.4.1 <i>Les mineurs à Calais après le démantèlement définitif de la Jungle .....</i>	36
<b>5. La Jungle dans le discours politique en France .....</b>	<b>37</b>
5.1 <i>Les élections présidentielles de 2017.....</i>	37
5.2 <i>Les élections présidentielles de 2022.....</i>	41
<b>6. Conclusion.....</b>	<b>42</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>45</b>

# 1. Introduction

## 1.1 Sujet et problématique

Les camps de migrants de Calais, dans le nord de la France, ont été un sujet de préoccupation pour le gouvernement français depuis leur création à la fin des années 90 (Liagre & Dumont, 2005). Ces camps, plusieurs fois démolis et reconstruits, ont été des lieux de refuge pour des milliers de personnes cherchant à traverser la Manche pour rejoindre le Royaume-Uni. Le nombre de migrants arrivant à Calais a augmenté de manière exponentielle depuis 1999, année où le premier centre pour les migrants a été installé. Les camps ont souvent été surnommés « la Jungle », à la suite d'un malentendu lorsque les migrants afghans ont tenté d'expliquer aux bénévoles qu'ils dormaient dans les *forêts* de Calais, appelés « jangal » en persan (Galitzine-Loumpet, 2018; Joos & Leleu, 2022). Des migrants cherchant à fuir les persécutions, la guerre et les difficultés économiques, ainsi que de nombreuses personnes à la recherche d'une vie meilleure et d'un travail, se sont réfugiés à Calais. En raison des flux importants de migrants qui cherchent à venir en Europe, la situation s'est transformée en crise, tant au niveau local à Calais qu'au niveau politique national en France. En outre, la crise a également causé des tensions dans les relations politiques entre le Royaume-Uni et la France. Pendant de la crise des réfugiés en 2015, les camps de Calais étaient plus grands que jamais, accueillant entre 6500 et 10 000 migrants, selon les estimations de l'État français (Gardenier, 2018, p. 236).

Face au nombre croissant de migrants à Calais et à leurs conditions de vie devenant ingérables, la pression sur le gouvernement français a augmenté pour qu'il prenne une décision concernant cette situation à la fois intenable et controversée. Les conditions de vie des migrants vivant à Calais étaient de plus en plus précaires, et la sécurité des femmes et des mineurs migrants dans les camps était également affectée. Par ailleurs, la présence des camps a provoqué des réactions très partagées au sein de la population locale, dont beaucoup ont manifestement demandé la fermeture des camps. La situation à Calais a aussi influencé le débat politique en France : de nombreux politiciens de droite et d'extrême droite ont notamment critiqué la gestion de la situation par le gouvernement à plusieurs reprises. Finalement, après de nombreuses controverses, les autorités ont opté pour un démantèlement et une fermeture totale des camps en octobre 2016. Mais cette décision politique a-t-elle résolu le problème ?

Le but de ce mémoire est double : nous chercherons d'abord à comprendre ce qui s'est passé à Calais *pendant* les années de présence des camps de migrants, et ensuite ce qui s'est passé *après* la fermeture des camps de Calais. Alors que nous pouvons constater que plusieurs camps et démantèlements ont existé dans ce contexte (d'où le pluriel dans le titre de ce mémoire), nous nous concentrerons principalement sur la fermeture définitive du dernier camp de migrants à Calais en 2016. La problématique principale de notre thèse sera donc la suivante : Qu'est-ce qu'était véritablement la Jungle de Calais, et quelles ont été les conséquences de ses démantèlements aux niveaux local et bilatéral ?

Afin de répondre à ces questions complexes, il nous semble d'abord important de rappeler l'histoire de l'installation des nombreux camps de migrants à Calais au cours des deux dernières décennies. Comme nous le verrons, les controverses autour de ces camps furent nombreuses dès le début, et formeront le fil rouge de nos analyses. Par la suite, nous aborderons les difficultés rencontrées par les gouvernements français et britannique pour empêcher un grand nombre de migrants de traverser illégalement la Manche. Nous présenterons également les divers accords et règlements européens qui ont eu un impact considérable sur le destin des migrants de Calais. Nous examinerons également la réaction de la population locale, ainsi qu'une évaluation de la santé des migrants au cours de la période qui a précédé le dernier démantèlement. Ensuite, notre travail se concentrera sur la fermeture de la Jungle en 2016, les conséquences immédiates de ce démantèlement et la façon dont les migrants qui continuent à venir dans la région de Calais ont été traités. Nous évoquerons également ses conséquences discursives en analysant les références à la Jungle et à Calais lors des élections présidentielles de 2017 et 2022, afin d'illustrer son impact dans le débat politique en France. Pour terminer, nous aborderons comment les migrants se regroupent toujours à Calais dans l'espoir de rejoindre le Royaume-Uni, et comment les controverses persistent. Cela signifie-t-il que le démantèlement fut un échec ?

## 1.2 Démarche méthodique

Notre analyse est principalement basée sur des articles écrits par des sociologues et des experts dans le domaine de la politique des frontières, notamment les sociologues Smaïn Laacher et Yasmina Bouagga, ainsi que les spécialistes Yasmine Ibrahim et Anita Howarth. Le mémoire s'appuie également sur des rapports rédigés par des acteurs qui ont travaillé en tant que bénévoles dans la région de Calais, comme Elisa Sandri, qui a eu une expérience directe de la Jungle. La complexité de la situation à Calais est due en grande partie aux procédures bureaucratiques suivies par la France et le Royaume-Uni, qui ont servi de base à

nos recherches. En outre, nous avons examiné des rapports rédigés par des organisations de défense des droits de l'homme, comme l'organisation *Human Rights Observers* dans les années qui ont suivi la fermeture de la Jungle en 2016, et qui documentent le traitement que les migrants de Calais ont subi de la part des garde-côtes et de la police française. La partie dédiée à la réponse de la communauté locale à l'afflux de migrants à Calais s'est basée sur des recherches sur le group militant *Sauvons Calais* et sur des analyses d'articles tirés de la presse locale. L'analyse d'articles de presse nous a également été utile dans la partie sur la situation actuelle à Calais.

Notre mémoire est donc principalement rédigé sous la forme d'une analyse de contenu, méthode qui « regroupe l'ensemble des approches visant à étudier les formes d'expression humaine à caractère esthétique » (Sabourin, 2008, p. 3). Dans notre cas, il s'agit d'une analyse qualitative de plusieurs éléments tels que des articles de journaux, des rapports écrits, des discours politiques et des documents administratifs. Une analyse de contenu qualitative cherche à « dégager la signification sous-jacente du ou des documents » (N'Da, 2015, p. 134). En outre, cette technique « recueille les données non chiffrées, qualitatives, qu'il faut traiter pour dégager et organiser les éléments de signification » (N'Da, 2015, p. 125). Les informations recueillies dans ces différents documents ont contribué à l'élaboration de ce mémoire, en nous fournissant les informations et les données nécessaires au développement de la recherche. Le matériel a été traité en tirant les informations pertinentes des documents, une sélection qui a été faite par la suite pendant la rédaction, et adaptée pour correspondre à la chronologie de notre travail. Bien que ce travail soit principalement qualitatif, l'aspect quantitatif entre en vigueur dans certains cas : en effet, pour clarifier le nombre de migrants qui sont passés par Calais, il a été essentiel pour nous de passer par les chiffres. En outre, d'autres recherches sociologiques fondées sur une analyse qualitative sont en partie citées en référence dans notre mémoire, car elles contribuent à donner une image complète de la Jungle de Calais.

### 1.3 Quelques définitions

Avant de commencer notre analyse, il nous semble important de préciser quelques termes et mots qui seront utilisés dans notre mémoire :

*Immigré/immigrant* : Personne qui quitte son pays d'origine ou de résidence habituelle dans le but de s'installer dans un autre pays et de s'y établir (Organisation internationale pour les migrations, s. d.). Dans le contexte de Calais, il est cependant rare que le mot « immigré » ait

été utilisé par les spécialistes pour désigner les résidents des camps, mais plutôt les termes « migrant » ou « réfugié ».

*Immigration clandestine* : Personne qui quitte son pays d'origine ou son lieu de résidence habituel pour s'installer illégalement dans un autre pays et y rester, sans avoir droit à l'asile dans ce pays (Pahtas, 1993). Selon le sociologue Smaïn Laacher, l'emploi du mot « clandestin » est incorrect dans le contexte de Calais. Il explique que ce n'est pas le terme le plus pertinent pour qualifier les migrants qui se trouvent à Calais dans le but de passer illégalement au Royaume-Uni, car ce mot impliquerait que leurs actions soient cachées et secrètes. Son argument est qu'en fait, il n'y a rien de secret dans leur migration : ils sont visibles par tous et leur installation à Calais s'est faite ouvertement. Selon lui, le mot « illégale » serait donc plus approprié (Laacher, 2002, p. 20-21). Le seul moment qui peut être considéré comme une « immigration clandestine » est la tentative des migrants de passer au Royaume-Uni sans être arrêtés par les autorités. Nous suivrons la perspective de Laacher, et nous utiliserons donc le terme « immigration illégale » au lieu du terme « immigration clandestine » dans ce mémoire.

*Migrant* : Nous estimons que le mot « migrant » est le terme le plus correct pour désigner les nombreuses personnes qui ont traversé la région de Calais depuis les années 90. Dans ce mémoire, le terme est neutre quant aux raisons qui les forcent à rester à Calais, et quant aux raisons qui les poussent à émigrer et à vouloir se rendre au Royaume-Uni. Pour nous, le terme désignera une personne qui résidé dans un pays étranger, quelles qu'en soient les causes. Il peut s'agir d'un séjour volontaire ou involontaire, pour des raisons économiques ou non économiques ou pour toute autre raison (Organisation internationale pour les migrations, s. d.).

*Réfugié* : Une personne qui fuit son pays d'origine ou sa résidence habituelle pour diverses raisons, qu'il s'agisse de la guerre, des opinions politiques, de l'affiliation sociale ou de l'identité nationale (Organisation internationale pour les migrations, s. d.). Dans le cas de Calais, nous constatons que le mot « réfugié » n'est pas convenable, même s'il n'est pas rare de voir son usage dans les médias. Pour justifier ce point de vue, il suffit d'examiner le cas du premier centre de Sangatte : selon la Croix-Rouge, seul environ 1% des habitants du centre, au cours de ses trois années d'existence, ont effectivement demandé l'asile en France (Liagre & Dumont, 2005, p. 95). Conformément à la Convention de Genève de 1951, il faut demander l'asile dans le pays concerné pour obtenir le statut de réfugié. Comme ce n'était pas le cas pour la plupart des migrants de Calais, cela montre que le mot « réfugié » n'est pas correct dans ce

contexte. Avant établi la terminologie appropriée dans ce contexte, passons désormais à l'histoire des camps eux-mêmes.

## 2. L'histoire de « la Jungle »

### 2.1 Le premier camp de migrants - le centre de Sangatte

Le tout premier camp de migrants fut installé à 7 kilomètres de Calais en 1999, dans la station balnéaire de Sangatte. Sangatte est une commune située dans le département du Pas-de-Calais, dans la région Hauts-de-France. Le camp a été mis en place par la Croix-Rouge à la demande du gouvernement français sous le président Jacques Chirac, car le nombre de migrants à Calais avait augmenté en raison de la guerre du Kosovo. Ce camp, en fonction de septembre 1999 à décembre 2002, était un centre nommé camp d'Hébergement et d'Accueil d'Urgence Humanitaire, et avait pour but de fournir un hébergement temporaire aux migrants qui cherchaient à traverser la Manche. Le nombre de migrants qui sont passés par le camp de Sangatte après son ouverture est rapidement devenu considérable. À l'origine, le centre ne devait accueillir que 600 personnes, mais cette limite a été dépassée quelques mois seulement après son ouverture. En 2002, 2000 migrants y dormaient régulièrement chaque nuit. En trois ans d'existence, 65 000 migrants, venant de plus de 100 pays différents, sont passés par le centre de Sangatte (Ibrahim & Howarth, 2018; Liagre & Dumont, 2005). Autrement dit, Sangatte, construit au départ comme un camp provisoire et une aide temporaire, est devenu quelque chose de très différent. De nombreux migrants ont utilisé le camp pour se rendre au Royaume-Uni, mais beaucoup d'entre eux sont également restés dans la région de Calais. Les migrants ne vivaient pas dans des conditions idéales, car la Croix-Rouge ne pouvait s'occuper d'eux que de façon limitée (Laacher, 2002).

Le nombre de migrants passant par le camp est considérables, mais ces chiffres doivent être considérés dans un contexte plus large, à l'échelle mondiale, et pas seulement locale. Comme l'a souligné le Président de la Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en juin 2000, au moins un demi-million des personnes qui franchissaient illégalement les frontières internationales chaque année avaient pour destination l'Union européenne (Liagre & Dumont, 2005). Depuis 2000, ce nombre a considérablement augmenté. En 2015, le nombre de franchissements illégaux des frontières dans l'Union européenne a atteint le chiffre historique de 1,8 million (Statista, 2023).

Les migrants qui sont arrivés à Sangatte étaient-ils au courant de cette étape sur leur chemin ? En fait, il a été rapporté que de nombreux migrants ne connaissaient pas Sangatte

avant d'y arriver. Dans une enquête réalisée entre 2001 et 2002, le sociologue Smaïn Laacher a posé plusieurs questions à 284 migrants de Sangatte. Entre autres, il a posé des questions sur la manière dont ils étaient arrivés en France, comment ils avaient reçu des informations et ce qu'ils souhaitaient pour leur déplacement. Par exemple, Laacher a demandé aux migrants ce qu'ils savaient de leur pays de destination, que ce soit le Royaume-Uni ou un autre pays européen : 95 personnes ont répondu « rien », et 142 ont répondu « peu de choses » (Laacher, 2002, p. 59). Ces deux réponses, qui ne sont pas très éloignées l'une de l'autre, montrent que le manque de connaissances des migrants est évident. Ils ne savaient pas vraiment où ils allaient, même si beaucoup d'entre eux savaient qu'ils voulaient aller au Royaume-Uni.

À la question de savoir *comment* les migrants de Sangatte avaient entendu parler de leur pays de destination européen, presque toutes les réponses indiquaient que cette information provenait d'autres personnes ; d'amis, de la famille ou d'autres migrants. Quelques rares personnes ont entendu parler de leur pays de destination par la radio, la télévision ou les journaux. Cependant, 100 personnes sur les 284 n'ont pas répondu à cette question. L'explication est assez simple, selon Laacher : elles ne voulaient pas donner plus d'informations sur leurs connaissances, car cela aurait conduit à plus de questions, risquant ainsi de compromettre leur procédure de demande d'asile (Laacher, 2002).

En effet, seuls 62 % des migrants de Sangatte savaient où ils voulaient aller avant de partir de leur pays d'origine. Les deux nationalités les plus présentes dans le centre de Sangatte au cours de cette période de l'enquête de Laacher, entre 2001 et 2002, étaient les Irakiens (Kurdes) et les Afghans. Alors que Laacher a demandé à 90 Irakiens s'ils voulaient aller au Royaume-Uni, seuls 50 d'entre eux le voulaient, et les 40 autres n'avaient pas encore réfléchi à l'endroit où ils voulaient aller. Lorsqu'il a posé la même question aux 144 Afghans, le nombre de personnes souhaitant aller au Royaume-Uni était plus élevé : 85 d'entre elles voulaient y aller, tandis que 59 n'avaient pas encore réfléchi à l'endroit où elles voulaient aller (Laacher, 2002, p. 62-63). Ces chiffres montrent que l'idée selon laquelle *tous* les migrants de Sangatte voulaient aller au Royaume-Uni peut être remise en question. Cependant, comme nous l'avons déjà noté, seulement 1% des migrants dans passant le centre de Sangatte ont effectivement demandé l'asile en France. Les migrants ne savaient donc pas toujours où ils voulaient aller, mais une majorité d'entre eux voulaient aller en Angleterre.

## 2.2 La première fermeture

La fermeture du centre de Sangatte en novembre 2002 a été ordonnée par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, sous la présidence de Jacques Chirac. La raison de

cette fermeture était avant tout que le nombre de migrants illégaux augmentait dans le camp, ce qui était par conséquent considéré comme une menace pour la sécurité nationale de la France et du Royaume-Uni. En outre, des rumeurs circulaient selon lesquelles Al-Qaida avait infiltré le camp, ce qui pouvait potentiellement constituer une menace immédiate pour la sécurité des deux pays (Ibrahim & Howarth, 2018). La décision de fermer le camp a contraint les migrants à se réinstaller dans les forêts situées en Calais, c'est-à-dire autour de Calais, et surtout autour du port de Calais et de l'Eurotunnel. Les campements<sup>1</sup>, même s'ils ont été systématiquement démolis par le gouvernement français, se sont transformés en un grand camp appelé « la Jungle ». Les migrants hébergées dans ces camps de fortune vivaient dans un flou juridique, dans la mesure où leurs campements n'étaient pas enregistrés comme un camp de réfugiés « officiel » (Mould, 2017). Un camp de fortune signifie que le camp est construit à partir d'un besoin soudain, mais avec des moyens précaires et la qualité est donc faible et imaginée pour être temporaire.

Un point important concernant cette fermeture en 2002 est que de nombreux policiers français avaient en fait envoyé des migrants à Sangatte : il était curieux que les migrants qui se retrouvaient à Calais, sur ordre d'officiers de Lyon ou de Paris, soient priés de quitter le camp de Sangatte par leurs collègues policiers (Carrère, 2003). La situation des migrants était donc très compliquée et ne pouvait être résolue facilement. Pour les habitants de la Jungle, les conditions de vie étaient particulièrement précaires et répondaient aux cinq caractéristiques de la définition des « conditions de taudis » des Nations Unies. Ces caractéristiques consistent en un accès inadéquat à l'assainissement et aux infrastructures, un accès non sécurisé à l'eau potable, une mauvaise qualité de logement, un statut résidentiel non sécurisé et une vie dans un espace surpeuplé (UN Habitat, 2003).

Il est aussi important de noter que la plupart des migrants à Calais n'avaient pas de permis de séjour, ce qui signifie qu'ils ne pouvaient pas être traités comme des demandeurs d'asile et ainsi bénéficier de certains des avantages qui en découlent, comme l'accès au marché du travail. De plus, comme environ 90% des migrants vivant à Sangatte venaient de pays en guerre comme l'Irak et l'Afghanistan, il était extrêmement difficile de les renvoyer en raison de l'état de leur pays d'origine. Lors de la fermeture du centre de Sangatte, les migrants d'Irak et d'Afghanistan ne voulaient donc pas retourner dans un pays qu'ils avaient déjà fui et où leur vie était en danger. C'est pourquoi, en décembre 2002, les gouvernements britannique et

---

<sup>1</sup> Parallèlement au mot « camps », nous utiliserons également le terme « campements », qui fait référence aux nombreux camps créés par les migrants, qui ont été démantelés et reconstruits à plusieurs reprises dans la région de Calais.

français ont accepté de leur offrir un abri : au total, 1100 Irakiens et Afghans ont été admis au Royaume-Uni dans le cadre d'une admission exceptionnelle, où ils ont eu le droit de travailler pendant 4 ans. De son côté, la France a autorisé 400 personnes de diverses nationalités à rester, avec un permis de séjour d'un an et la possibilité de travailler (Liagre & Dumont, 2005, p. 110). Cependant, la fermeture du centre de Sangatte n'était qu'une solution temporaire pour empêcher les migrants d'arriver dans la région de Calais. En effet, en 2003, le nombre de migrants présents dans la région de Calais était presque le même qu'en septembre 1999, lorsque le centre a été ouvert par la Croix-Rouge (Liagre & Dumont, 2005). Cet exemple n'est que le premier d'une longue série de cas où l'on constate que les migrants ont continué à venir à Calais, malgré l'existence de structures d'accueil pour leurs campements.

### 2.3 Pourquoi « la Jungle » ?

Comme nous venons de le voir, les installations de migrants à Calais ont reçu le nom de « la Jungle » après le démantèlement du centre de Sangatte à partir de 2002. La zone autour de ce camp est entourée de forêts. À l'époque, les migrants, qui n'avaient plus de camp où vivre, vivaient dans les zones boisées de Calais. La traduction persane de la forêt est « jangal », mot qui est devenu ensuite « la Jungle » en français ou « the Jungle » en anglais, adopté par les médias français et britanniques (Galitzine-Loumpet, 2018; Le Clerc, 2016). Le terme « la Jungle », qui met en valeur la réalité chaotique de la vie des migrants, peut également être considéré comme représentant une image de sauvagerie et d'étrangeté. Bien que le nom soit dérivé d'une simple traduction, la représentation des camps comme une jungle a été reprise comme une image aux connotations fortement négatives dans les médias français. Dans son livre *Ceux qui passent* sur les migrants qui passent par le nord de la France, la journaliste Haydée Sabéran décrit l'origine du nom :

Quand les bénévoles demandent aux Afghans, majoritaires à l'époque, où ils dorment, ils répondent avec le mot qui leur vient à l'esprit et sans se douter de l'effet sur leur interlocuteur : "in the jungle". Léger malentendu. Le mot est resté, les bénévoles l'ont transmis aux autres bénévoles des autres campements, même ceux qui n'ont pas d'arbres. Ce mot ne vient pas des migrants, mais des bénévoles qui l'ont adopté parce qu'il les faisait frémir ; avant de s'en méfier : sans guillemets, le mot transforme les migrants qui y vivent en bêtes fauves (Sabéran, 2012, p. 18).

Cette citation montre que les connotations du nom de la Jungle étaient basées sur un malentendu, mais décrit aussi comment l'utilisation répétée du mot, non pas par les migrants, mais par les travailleurs des camps et surtout par les médias, a implanté cette notion dans le discours sur ces campements. Ceci a eu des lourdes conséquences, puisque la présentation négative de la situation à Calais et les nombreuses controverses que celle-ci a suscitées est en

partie due au nom qu'elle a fini par recevoir. La Jungle fait référence aux nombreuses parties de Calais qui ont été transformées en camps de fortune pour les migrants souhaitant rester près de la Manche et espérant une vie au Royaume-Uni (Ibrahim & Howarth, 2018). Les nombreuses fermetures des différents campements dans la région de Calais par le gouvernement français ont fortement compliqué la vie des migrants : il est devenu de plus en plus difficile pour eux de trouver des endroits où se loger et de continuer à vivre dans une existence basée sur l'attente et l'instabilité.

En fait, il n'y avait pas qu'une seule Jungle, ou un seul camp, à Calais. Au cours des années, plusieurs campements ont été appelés « la Jungle ». Entre 2008 et 2009, les camps de Calais se sont multipliés et ont donné naissance à un camp plus grand appelé « la Nouvelle Jungle ». En décembre 2009, ce camp a été démoli, après une décision prise par le ministre de l'immigration de l'époque, Eric Besson, sans que pour autant cette décision n'empêche les nouveaux camps de s'agrandir (Hailon, 2020). Un an après, une autre « Nouvelle Jungle » a été démantelée par la police française. Presque immédiatement après ces démolitions, de nouveaux camps ont été créés à Calais et le long de la côte française du nord de la Manche, malgré les efforts des autorités françaises pour rendre la zone inhospitalière et pour démolir les camps de manière répétée (Ibrahim & Howarth, 2018).

## 2.4 L'aide humanitaire à Calais

Nous nous pencherons désormais sur l'aide humanitaire apportée aux migrants à Calais, qui constitue un élément important de leur temps passé en France. En outre, nous examinerons comment les autorités publiques ont installé un centre d'accueil à Calais, dans le but d'améliorer la sécurité des migrants, mais aussi de mieux contrôler la zone. Entre 2002 et 2015, le gouvernement français a autorisé les organisations caritatives locales à fournir une aide humanitaire aux migrants de Calais sous la forme de soins médicaux de base, de couvertures et de nourriture. Après la fermeture du centre de Sangatte en 2002, certaines organisations, tant locales que britanniques, ont voulu apporter une aide aux migrants dans le besoin. Même si ces organisations ou ces bénévoles n'étaient pas en mesure de fournir une aide financière ou structurelle, leur présence était significative. Par exemple, des organisations comme le Secours Catholique, lié au groupe caritatif Caritas, et l'Auberge des migrants, se sont efforcées de fournir de la nourriture et des vêtements aux migrants de Calais. En outre, l'association Salam<sup>2</sup> créée en 2003, a également apporté une aide considérable en fournissant

---

<sup>2</sup> Abréviation pour « Soutenons, aidons, luttons, agissons pour les migrants et les pays en difficulté ».

de la nourriture aux migrants à Calais (Bouagga, 2018; Sandri, 2018). Même si l'aide des organisations caritatives est très importante, les migrants ont été contraints de fabriquer leurs propres tentes informelles pour avoir un toit au-dessus de leur tête et pour se réchauffer pendant les mois les plus froids de l'année. Ces tentes ont fini par s'agrandir pour former de grands campements de migrants. Ces campements étaient toutefois périodiquement détruits par la police française pour des raisons jugées « humanitaires » (Ibrahim & Howarth, 2018, p. 4).

L'image de la Jungle a changé au fur et à mesure que la crise des réfugiés prenait de l'ampleur. Au début, les populations de migrants étant moins nombreuses, et la prise de conscience de la situation était faible. Avec l'augmentation de la population de la Jungle, la construction de tentes et de campements plus grands, l'aide a également accru. Les dons ont été plus importants qu'auparavant, et des dons matériels et pécuniaires ont également été collectés au Royaume-Uni. Finalement, les bénévoles ont été en mesure d'aider la population de la Jungle à construire des infrastructures et des abris (Sandri, 2018). En outre, les bénévoles ont pu offrir des services aux jeunes et aux femmes, organiser des activités récréatives pour les enfants et des centres d'aide médicale. Ainsi, la Jungle est devenue un petit village composé de communautés autonomes. L'un des éléments d'un village que l'on pouvait trouver dans la Jungle était une école. Comme nous l'avons vu, les conditions de vie des enfants à Calais n'étaient pas suffisamment bonnes. Pendant plusieurs années, il n'y a pas eu dans les camps de structures permettant aux enfants d'avoir une véritable enfance, une adolescence et un sentiment de sécurité, ce qui est pourtant essentiel. Même avec les centres de jour qui ont été construits pour protéger les femmes et les enfants, la vie dans la Jungle n'était pas un endroit idéal pour grandir. En juillet 2015, une trentaine de volontaires ont donc décidé de créer une école laïque pour que les enfants apprennent le français (Morice, 2015). Cette décision a permis aux enfants de communiquer avec les bénévoles, et éventuellement de les aider à s'installer en France, même s'ils cherchaient à s'installer au Royaume-Uni.

Avec la crise des réfugiés en 2015, la prise de conscience de l'importance de la protection des migrants est devenue plus forte. En particulier, les décès survenus en Méditerranée et rapportés par les médias ont eu un impact significatif sur le public (Bouagga, 2018). Dans les pays occidentaux, le thème de l'immigration a suscité une plus grande prise de conscience, ce qui s'est également reflété dans le cas des migrants de Calais. Au Royaume-Uni, un grand mouvement s'est créé sous le nom de *Refugees Welcome*, dont le message était qu'ils voulaient accueillir les migrants installés à Calais. Ils ont présenté leurs revendications en organisant des manifestations et en envoyant des pétitions au gouvernement britannique. En outre, ils ont

organisé des groupes locaux pour accueillir les migrants. Sur les réseaux sociaux, des groupes locaux tels que *Kent for Calais* sur Facebook, et des personnes britanniques ont collecté de l'argent et d'autres provisions pour les envoyer à Calais (Bouagga, 2018).

Au cours de l'été 2015, les Médecins Sans Frontières en collaboration avec les Médecins du Monde ont commencé une mission d'urgence à Calais pour faire face à la crise sanitaire (Médecins Sans Frontières, 2015). En outre, ils ont ouvert une clinique et distribué des toilettes et des points d'eau, ce qui a contribué à améliorer les conditions de vie à Calais. Ce ne sont là que quelques exemples des nombreux efforts déployés par les bénévoles pour améliorer les conditions de vie des migrants à Calais. Ensemble, ils ont donné de grandes quantités de nourriture, de matériaux de construction et de vêtements pour construire les campements, qui n'ont cessé de s'agrandir. La position du gouvernement français dans tout cela est particulière : en effet, il a été accusé de ralentir le processus de construction du campements en contrôlant l'identité des bénévoles ou en empêchant le matériel d'aide à la construction d'atteindre le camps (Bouagga, 2018). Malgré tout, la grande quantité d'aide donnée n'a pas seulement permis d'améliorer les conditions de vie des habitants de Calais : elle a également créé des problèmes d'organisation et de logistique. En effet, il y avait trop de marchandises qui arrivaient en même temps. Cela a créé des tensions par crainte que les migrants ne se battent pour les obtenir et que la distribution soit déséquilibrée. La décision collective prise par les groupes locaux et humanitaires, et même par les migrants, a permis de rationaliser la distribution du matériel (Bouagga, 2018).

## 2.5 L'ouverture du centre d'accueil Jules Ferry

En 2014, la pression était forte sur les autorités locales de Calais pour qu'elles améliorent les conditions de vie des personnes vivant dans la Jungle. À l'époque, entre 1200 et 1500 migrants vivaient à Calais et dans ses environs. Ils étaient hébergés dans plusieurs camps de fortune, dont trois des plus grands avaient été détruits par les autorités françaises pour des raisons de « santé publique »<sup>3</sup>. Des pressions ont également été exercées sur les autorités locales pour qu'elles renforcent la présence des policiers dans la Jungle la nuit, car des rapports faisaient état de violences nocturnes dues à des luttes entre bandes ethniques pour les ressources et le territoire, ainsi que de viols collectifs de femmes et d'enfants (Ibrahim & Howarth, 2018). En janvier 2015, le conseil municipal de Calais a donc ouvert un centre d'accueil de jour à 6 kilomètres du centre-ville de Calais, appelé Jules Ferry. Un centre

---

<sup>3</sup> Traduction de l'anglais : «Public health concerns» (Ibrahim & Howarth, 2018. p. 118).

d'accueil de jour fournit des services sociaux aux personnes dans le besoin pendant la journée. Le centre était financé par l'État français, mais il était géré par l'association française La Vie Active, qui travaille non seulement avec les migrants, mais aussi avec toutes les personnes qui ont besoin d'aide dans leur vie, comme les personnes âgées et les handicapées (Joos & Leleu, 2022; La vie active, s. d.). Le centre Jules Ferry offrait initialement aux migrants un repas par jour, des douches chaudes et la possibilité de recharger des téléphones. En outre, le centre disposait de chambres pour une centaine de femmes et d'enfants afin de les protéger. Cette offre, qui semble à première vue être une mesure positive, a cependant suscité de nombreuses réactions négatives. Les migrants ont été retirés de leurs anciens campements et placés plus près de la zone contrôlée autour du centre de jour. Les organisations qui étaient stationnées autour de ces anciens camps ont donc eu du mal à se repositionner et se sont retrouvées dans des sous-provisions (Dhesi et al., 2018). Le centre d'accueil de jour Jules Ferry a donc offert des opportunités aux personnes dans le besoin, mais a également créé des obstacles pour les organisations caritatives et les personnes souhaitant aider les migrants.

De 2008 à 2015, les camps de fortune étaient petits et dispersés le long de la côte à Calais. Cette situation a toutefois changé lorsque le centre Jules Ferry a été installé : de nombreux camps de Calais se sont alors regroupés autour du centre, au demande des autorités. En effet, les autorités françaises ont encouragé les organisations non-gouvernementales et d'autres organisations à demander aux migrants de se rapprocher du centre (Joos & Leleu, 2022). C'est ainsi qu'est né un grand camp de migrants, officiellement appelé « la Lande ». La Lande était donc une partie de la Jungle qui s'est développée parce que le gouvernement français pensait que la zone était appropriée pour concentrer les groupes de migrants, au lieu de camps éparpillés dans la région. La Lande s'est rapidement développé dans les mois qui ont suivi l'ouverture du centre d'accueil de jour Jules Ferry, puisque son existence a duré de mars 2015 à octobre 2016 (Hicks & Mallet, 2019). Bien que l'existence de la Lande ait été partiellement créée par le regroupement de la police et des organisations, le nombre des migrants y résidant est devenue incontrôlable.

## 2.5 Évaluation de la santé des migrants vivant à la Lande

Afin de comprendre à quoi ressemblait la vie des migrants à Calais, il est essentiel d'examiner les rapports rédigés sur la santé et les conditions de vie des enfants, des femmes et des hommes qui y vivaient. Dans un rapport indépendant réalisé en juillet 2015 sur la Lande, il est clairement indiqué que les migrants avaient « des abris, de la nourriture et des conditions

d'hygiène inadéquats »<sup>4</sup>, ayant de graves conséquences sur la santé des migrants à Calais (Dhesi et al., 2018, p. 10-11). La recherche sur laquelle se base ce rapport a été effectuée auprès de 11 campements de la Lande, en examinant leur accès à la nourriture et à l'eau, aux abris et à l'hygiène. Le rapport estime que le pourcentage d'hommes dans le camp de la Lande était de 96,8 %, car la plupart des femmes s'étaient déplacées vers un centre d'hébergement situé à une certaine distance, où elles se sentaient plus en sécurité (Dhesi et al., 2018). Selon le rapport, 46 % des femmes ne se sentaient pas en sécurité dans le camp à Calais, et des cas de violence sexuelle avaient été signalés. Par conséquent, la quasi-totalité des migrants qui séjournaient dans la Jungle en 2015 étaient des hommes. L'évaluation de la santé était donc principalement basée sur l'état de santé des hommes qui vivaient à la Lande. Comme nous l'avons déjà vu, l'état des camps de Calais a été décrit comme ce que les Nations Unies identifient comme des « conditions de taudis ». La situation à la Lande s'est aggravée à la suite de l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux migrants à Calais en 2015, et de l'absence de prise en charge par l'État français. La zone de la Lande s'étendait sur un demi-kilomètre de dunes et d'arbustes. En juillet 2015, elle abritait environ 3000 migrants. Le camp était situé à proximité d'un site industriel qui présentait un risque toxique modéré, ce qui constituait un danger pour la santé des migrants qui y résidaient (Dhesi et al., 2018).

En ce qui concerne la question de la nutrition et de l'alimentation, il est clair que les migrants de la Lande n'ont pas eu accès à suffisamment de nourriture. Selon les organisations non-gouvernementales présentes dans le camp, la nourriture distribuée gratuitement n'était disponible que pour les deux tiers des habitants en raison de la pénurie alimentaire. Le rapport a également montré qu'il y avait un problème commun de constipation, car le pain blanc était le principal aliment consommé, et qu'il y avait un manque de fruits et de légumes. Par ailleurs, la nourriture distribuée n'a pas pu être stockée correctement, puisque les habitants n'avaient pas accès à des réfrigérateurs. Elle était donc stockée dans les tentes, sans protection contre les insectes ou les rats (Dhesi et al., 2018, p. 5-6).

En outre, les migrants n'avaient pas accès à un nettoyage correct des mains, ni à de l'eau chaude pour nettoyer l'environnement dans lequel ils mangeaient. En conséquence, le rapport a montré plusieurs traces de bactéries, non seulement dans la nourriture que les migrants ont consommée, mais aussi en raison du manque d'hygiène de base, comme le lavage des mains, la conservation au froid, la séparation des aliments crus et prêts à être consommés, le nettoyage de l'équipement et de l'environnement. Par conséquent, de

---

<sup>4</sup> Traduction de l'anglais : «Inadequate shelter, food and hygiene provision» (Dhesi et al., 2018, p. 10).

nombreux migrants de la Lande ont souffert de nausées, de diarrhées et de problèmes gastro-intestinaux en général (Dhesi et al., 2018). Les installations sanitaires étaient loin d'être suffisantes, avec une toilette pour 75 personnes, sans installations pour les vider correctement, ni stations de lavage des mains à proximité. Selon les normes d'assainissement dans les situations d'urgence du HCR<sup>5</sup> des Nations Unies pour les camps de réfugiés, les toilettes doivent normalement être partagées par 6 à 10 personnes, c'est-à-dire une unité familiale. En cas d'urgence, les toilettes peuvent être partagées par 20 personnes (UNHCR, 2023). Comme nous pouvons le constater, le rapport entre le nombre de personnes et le nombre de toilettes dans la Lande était bien supérieur à ces chiffres. En conséquence, de nombreux migrants sont allés aux toilettes à l'extérieur, et plusieurs parties du camp ont donc été contaminées et souillées.

Par ailleurs, le rapport sur les abris pour migrants de la Lande montrait qu'aucun d'entre eux n'est conforme aux recommandations formulées par le HCR dans les situations d'urgence (Dhesi et al., 2018). Presque tous les abris pour migrants étaient faits de matériaux facilement inflammables et, en raison de leur proximité, cela pouvait créer des situations extrêmement dangereuses pour les migrants. En effet, ceux-ci utilisaient des flammes nues pour cuisiner et se chauffer et les risques étaient donc évidents, d'autant plus que les migrants ne disposaient pas d'équipement de lutte contre l'incendie ou d'alarmes. En outre, comme les migrants utilisaient souvent des matériaux tels que le plastique pour entretenir les flammes, des conséquences telles que des problèmes respiratoires sont devenues problématiques pour plusieurs résidents (Dhesi et al., 2018). Comme les migrants cuisinaient parfois à l'aide de flammes nues à l'intérieur de leurs abris en matériaux inflammables, il y avait des risques d'incendie et d'inhalation de fumée. Un exemple tragique de ce danger s'est déroulé à Calais en 2019 : un Nigérien d'une vingtaine d'années avait allumé un feu à l'intérieur d'un poêle à bois de fortune. Le jeune homme est ensuite décédé d'une intoxication au monoxyde de carbone, car il avait inhalé la fumée toxique en essayant de se réchauffer (A.-L. J., 2019).

Face à ces complications de santé des migrants à Calais, les autorités françaises ont fait peu d'efforts pour aider ou intervenir afin d'améliorer les installations telles que l'eau ou les désinfectants pour les migrants résidant dans les camps. En général, il n'y avait aucun effort réel pour s'assurer que les habitants de la Jungle se portaient bien et ne risquaient d'attraper des maladies graves en raison de leurs conditions de vie précaires (Dhesi et al., 2018). Cela reflète le fait que les soins de santé et la supervision de la sécurité des citoyens

---

<sup>5</sup> Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

que les États occidentaux exigent normalement ne sont pas nécessairement prévus pour les migrants résidant illégalement en France. Ils ne sont donc pas protégés et sont exposés à des risques de maladie, étant considérés différemment des citoyens français en situation régulière. En d'autres termes, les migrants de Calais sont relégués au second plan en ce qui concerne la protection de l'État, ce qui les rend très vulnérables.

### 3. Les efforts britanniques et français pour lutter contre l'immigration illégale

#### 3.1 La route entre la France et le Royaume-Uni

Après avoir décrit la situation sur le terrain, nous allons poursuivre en examinant la frontière entre la France et le Royaume-Uni. Des mesures de sécurité renforcées, des frontières physiques et des procédures bureaucratiques ont été établies pour éviter les passages illégaux entre la France et le Royaume-Uni. Comme nous l'avons vu, la Jungle de Calais a été construite principalement en raison de la forte demande de migrants souhaitant se rendre au Royaume-Uni, et a donc été utilisée pour héberger temporairement des milliers de migrants. Étant donné que le moyen d'atteindre le Royaume-Uni est de traverser la Manche illégalement ou de passer par l'Eurotunnel sous la Manche, le Royaume-Uni a fait et continue de faire d'énormes efforts, tant sur le plan économique que politique, pour sécuriser davantage sa frontière. Le passage entre le Royaume-Uni et la France est une étape de transport importante pour les produits et les marchandises, ce qui complique la situation. Le projet ambitieux d'une liaison entre la France et le Royaume-Uni existe depuis longtemps. En 1986, le traité de Canterbury signé entre les chefs d'État Margaret Thatcher et François Mitterrand a abouti à la création de l'Eurotunnel, qui a finalement été construit en 1994 (Sanderson, 2011). Ce tunnel sous la Manche a depuis causé des problèmes aux gouvernements britannique et français en raison des passages illégaux et des dangers que courent les personnes qui tentent de traverser la frontière vers le Royaume-Uni. Initialement un tunnel qui assurait l'interconnexion entre la France et le Royaume-Uni, en reliant les villes Calais et Folkestone, l'Eurotunnel est devenu l'un des centres de transit les plus fréquentés au monde (Ibrahim & Howarth, 2018). En effet, environ 10 millions de personnes et 1,6 million de camions traversent le tunnel chaque année, ce qui en fait un point de circulation central pour les marchandises européennes. La Manche est également un point de passage très important pour le trafic de ferries, avec environ 4 millions de camions et 14 millions de passagers qui traversent le détroit de Douvres par la mer chaque année, et la Manche est ainsi la route maritime la plus fréquentée au monde (Joos & Leleu, 2022; Mambra, 2023).

Il n'existe pas de chiffres exacts sur le nombre de vies perdues lors des traversées illégales de la France vers le Royaume-Uni. Cette situation s'explique par le fait que plusieurs corps ont disparu après avoir tenté de traverser la Manche, et n'ont pas été retrouvés. Il a toutefois été prouvé que la cause principale de décès était liée aux tentatives de traversée, soit par noyade dans la Manche, soit par collision avec des trains dans l'Eurotunnel, soit par écrasement par les essieux des camions (Galisson, 2016). Les nombreux migrants qui se sont cachés sous les poids-lourds qui passent dans le tunnel ont subi de graves blessures et, dans le pire des cas, sont morts. La mort de 27 personnes, dont trois enfants, lors de la traversée de Calais vers le Royaume-Uni le 24 novembre 2021, n'est qu'un exemple de la dangerosité de la traversée de la Manche. Ce jour-là, une trentaine de migrants avaient tenté cette traversée à bord d'un canot pneumatique qui s'était dégonflé. La plupart des passagers ne savaient pas nager, et il leur était donc très difficile d'atteindre la terre ferme. Selon les survivants, ils ont tenté de contacter les autorités françaises pour obtenir de l'aide. Lorsqu'ils ont signalé leur position à la police française, les migrants à bord du canot pneumatique ont appris qu'ils se trouvaient dans les eaux britanniques, mais bien qu'ils aient contacté les garde-côtes britanniques, ils n'ont reçu aucune aide. Au lendemain de la tragédie, les garde-côtes britanniques ont annoncé avoir reçu plus de 90 alertes et appels au numéro d'urgence 999. Les garde-côtes britanniques leur ont demandé de contacter les services de secours français, mais il était déjà trop tard. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), il s'agit de l'incident le plus meurtrier survenu dans la Manche depuis qu'elle a commencé à collecter des statistiques en 2014 (ONU, 2021; Taylor, 2021).

Au cours des dernières décennies, le gouvernement britannique a concentré ses efforts sur la sécurisation des frontières entre Calais et le Royaume-Uni, en fermant les routes autour de l'Eurotunnel, en installant des barbelés aux points d'accès du tunnel et en effectuant des contrôles fréquents des personnes qui passent, ce qui coûte des millions d'euros au gouvernement britannique. En effet, pendant la période 2010-2018, le gouvernement britannique a dépensé plus de 400 millions d'euros pour financer le personnel et les infrastructures de sécurité à Calais (Joos & Leleu, 2022). Depuis 2014, en contrepartie pour la localisation de la frontière côté français, près de 200 millions d'euros ont été versés par les Britanniques aux Français, pour financer l'achat de matériel pour les forces de l'ordre, le recours à des réservistes, des travaux de sécurisation ou encore des places d'hébergement de migrants (Ducourtieux & Pascual, 2021).

Les entreprises de sécurité ont été principalement privées, et cette évolution a contribué à la privatisation de la gestion des frontières en Europe. En conséquence, les postes et les

fonctions d'agents frontaliers et de policiers sont occupés par des agents de sécurité, qui sont souvent plus jeunes et moins instruits que les policiers (Populin, 2018). Un exemple en est l'argent attribué à la société de sécurité privée française *Eamus Cork Solutions*, spécialisée dans la sûreté et la sécurité portuaire. Cette société privée créée en 2004 par un ancien policier de Calais, est chargée de sécuriser la zone de Calais depuis 2011. Elle s'était d'abord vu proposer un contrat de 8 millions de livres payé pour trois ans, puis prolongé de deux ans. En 2016, un autre contrat de 80 millions de livres sur trois ans a été accordé à *Eamus Cork Solutions* pour poursuivre son travail à la frontière de Calais. Le contrat prévoyait que 40 agents autorisés travailleraient 24 heures sur 24, toute l'année, pour renforcer la sécurité autour des ports de Calais, Dunkerque et Coquelles, dans le nord de la France, en plus de la sécurité assurée par les polices française et britannique des deux côtés (BBC, 2016; Mould, 2017). En outre, l'entreprise française de défense et d'électronique *Thales* a installé divers équipements électroniques dans le port de Calais pour sécuriser la frontière. *Thales*, qui est une entreprise très bien établie dans le domaine de la surveillance des frontières et partiellement propriété de l'État français, a été payée pour installer des lecteurs de cartes d'accès, des caméras de surveillance des portiques etc. (Simpere, 2018; Thales Group, s. d.).

Par ailleurs, en septembre 2016, les Britanniques ont financé l'érection d'un mur de 4 mètres de hauteur et de près d'un kilomètre de longueur, qui a coûté environ 2,7 millions d'euros. Le mur sépare la zone où se trouvait la Jungle de l'autoroute adjacente. Cette construction, qui s'est poursuivie pendant le démantèlement de la Jungle en octobre 2016, s'est achevée trois mois plus tard (Mould, 2017). Cela a conduit à un isolement extrême des migrants de Calais, qui n'ont pas pu traverser l'Eurotunnel sans être arrêtés par les nombreuses mesures de sécurité prises tant par les Français que par les Britanniques. Un grand nombre de migrants ont donc choisi de traverser la Manche en canots pneumatiques, par le tronçon de 34 kilomètres entre les deux pays qu'il est possible d'atteindre par voie maritime.

### 3.2 Le Règlement de Dublin III et le Traité du Touquet

Nous examinerons également certains des règlements et des procédures bureaucratiques auxquels sont confrontés les migrants qui tentent de demander l'asile dans les pays européens. Plusieurs éléments entrent en jeu dans les difficultés rencontrées par les migrants qui cherchent à passer de la France au Royaume-Uni. Cela est dû surtout à la politique de l'UE, et aussi à la relation politique entre les deux pays. En particulier, le Règlement de Dublin III a largement contribué à la complexité de la situation à laquelle sont confrontés les migrants arrivant en Europe. Ce règlement, qui est en vigueur en France et au Royaume-Uni depuis le

1er janvier 2014, base la demande de chaque immigrant arrivant dans l'Union européenne sur un pays particulier, qui est normalement le pays dans lequel il est arrivé en premier (Service de recherche du Parlement européen, 2020). Par exemple, si un migrant éthiopien arrive en Italie, sa demande sera avant tout traitée comme s'il était un immigrant italien, que cette personne veuille ou non se trouver en Italie. Supposons que cette personne veuille retrouver sa famille au Royaume-Uni, elle court toujours le risque d'être obligée de se rendre en Italie pour sa procédure de demande, étant donné qu'il s'agit du premier pays où cette personne est arrivée, et qu'elle est donc enregistrée en Italie. Si le migrant demande à être transféré dans un autre État membre de l'UE, la procédure est souvent longue.

Certains migrants à Calais ont en fait le droit de demander l'asile au Royaume-Uni, puisqu'ils peuvent chercher à rejoindre des membres de leur famille proche qui résident déjà dans un pays européen. En théorie, cela leur donnent droit à un « passage sûr » vers le Royaume-Uni, mais comme les politiques frontalières et les systèmes bureaucratiques britanniques sont complexes et longs, un grand nombre d'entre eux ont été contraints d'attendre avant de pouvoir recevoir l'aide qu'ils sont censés obtenir (Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes, 2015; Sandri, 2018). Pourquoi a-t-on choisi de faire prendre en charge par chaque pays membre de l'UE une partie de la responsabilité de la demande d'asile ? L'idée est de soulager les pays qui connaissent la plus forte pression, avec le plus grand nombre de demandeurs d'asile (UNHCR, s. d.). Cependant, les réfugiés reçoivent un traitement varié de leur demande dans les différents pays qui les acceptent. Certains pays européens ont par exemple des taux d'acceptation de l'asile pour les réfugiés plus élevés que d'autres. L'Allemagne est par exemple le pays européen qui a accueilli le plus de migrants ces dernières années. Pour la seule année 2015, les Allemands ont accueilli plus de 148 000 migrants, en acceptant plus de 40 % des demandes d'asile (Dagorn, 2016). Dans les listes des pays du monde qui acceptent le plus de demandes d'asile, l'Allemagne est le seul pays européen à figurer dans le classement des 10 premiers (Gaudiaut, 2021).

Au cours de la dernière décennie, la France a été l'un des pays de l'UE les plus accueillants pour les migrants, avec des fluctuations au cours des années. Cependant, la France n'a pas été comparable à d'autres pays en ce qui concerne l'accueil des migrants par rapport à sa propre population. Si l'on compare la France à la Suède ou à l'Autriche, par exemple, on constate que le nombre de demandes d'asile approuvées par rapport à la population est considérablement plus faible en France que dans ces deux autres pays, qui ont reçu ces dernières années un très grand nombre de demandes d'asile par rapport à leur population (Duriez, 2018).

Si l'on considère la situation des migrants à Calais, on constate que le système bureaucratique pour les demandeurs d'asile en Europe est complexe et peut même sembler décourageant. Si les migrants décident de vivre dans des logements créés par les autorités françaises, ils doivent s'enregistrer auprès du système français et courent le risque d'être renvoyés en France s'ils atteignent le Royaume-Uni illégalement. Par conséquent, les migrants de Calais craignent souvent les logements créés par l'État français en raison du Règlement Dublin III, et sont souvent tentés de vivre dans des logements créés par d'autres migrants ou par des organisations d'aide non-gouvernementales (Chakelian, 2016).

Ces dernières années, l'implication du Royaume-Uni dans le Règlement de Dublin III a changé. À la suite du Brexit, le gouvernement britannique n'a plus la même responsabilité vis-à-vis des pays concernés par le Règlement de Dublin III, c'est-à-dire tous les pays de l'Union européenne ainsi que le Liechtenstein, l'Islande, la Norvège et la Suisse. Cela implique non seulement que les migrants ne seront pas envoyés au Royaume-Uni dans le cadre de ce règlement, mais également que le Royaume-Uni ne pourra plus renvoyer de migrants vers les autres pays membres. Le gouvernement britannique a exprimé le souhait de conclure des accords bilatéraux avec les pays de l'UE, mais plusieurs pays ont décliné cette offre, dont la France (Bulman, 2021). En ce qui concerne la frontière entre la France et le Royaume-Uni, les règlements relatifs à la Manche ne sont pas particulièrement affectés, car le Royaume-Uni ne faisait pas partie de la zone Schengen. Par conséquent, les règles ne changent pas en ce qui concerne les traversées illégales de la Manche et les difficultés juridiques auxquelles sont confrontés les migrants qui réussissent à traverser la frontière avec le Royaume-Uni.

Le traité du Touquet est également un élément essentiel dans la relation entre la France et le Royaume-Uni en ce qui concerne les contrôles aux frontières. Ce traité a été signé en 2003 par Nicolas Sarkozy avec le Royaume-Uni, dont le Premier ministre à l'époque était Tony Blair. Signé après la fermeture du centre de Sangatte, il est entré en vigueur en 2004 (Le Monde, 2016; Sénat, 2003). Le but de ce traité est essentiellement que les autorités française et britannique puissent effectuer des contrôles aux frontières dans leurs pays respectifs. Elles peuvent contrôler les personnes qui se rendent dans l'autre pays par train, par voiture ou par bateau. Autrement dit, on peut trouver des agents de police avec des passeports français dans des villes anglaises telles que Folkestone et Douvres, et des agents de contrôle avec des passeports britanniques à Calais et Dunkerque. D'une certaine manière, on peut dire que le traité du Touquet *prolonge* la frontière britannique jusqu'au nord de la France, car la frontière ne s'arrête plus au côté britannique. Le traité du Touquet a été mis en place dans un effort

réciroque pour éviter l'immigration illégale. Néanmoins, cette idée peut être remise en question. Il y a, bien sûr, l'immigration illégale qui pourrait avoir lieu à la fois du Royaume-Uni vers la France et vice versa. Mais la réalité est que la très grande majorité des traversées de la Manche sont des migrants venant de France et voulant se rendre au Royaume-Uni, et non l'inverse. Le traité du Touquet a suscité de nombreuses controverses et n'a pas manqué d'être critiqué, surtout du côté français. Les médias français ont suggéré qu'il s'agissait d'un accord impliquant la responsabilité de la France dans ce qui est essentiellement un sujet de préoccupation britannique (Franceinfo avec AFP, 2021).

### 3.3 Le vigilantisme à Calais – le groupe militant *Sauvons Calais*

La crise des migrants de la Manche et l'accumulation de migrants à Calais n'ont pas seulement suscité des controverses entre les gouvernements français et britannique. En effet, la population locale de Calais a également pris part dans le conflit depuis plus de deux décennies, pour certains en soutenant les flux de migrants, et pour d'autres, en refusant leur présence dans les zones dans et autour de Calais. À Calais, les voix des habitants qui souhaitaient fermer les camps, se sont fait entendre dans les années qui ont précédé le démantèlement final en 2016. Leur hostilité envers les migrants s'est exprimée de différentes manières, en manifestant ou en utilisant les réseaux sociaux. Cependant, il existe une manière plus radicale de montrer son hostilité envers les migrants à Calais : il s'agit du « vigilantisme ». Ce phénomène est basé sur le fait que les citoyens, en cas de situation difficile, choisissent de prendre les choses en main eux-mêmes. Cette forme d'action est liée à l'idée que les autorités élues ne sont pas capables de gérer la crise correctement, ou que le gouvernement n'est pas en mesure d'agir. Selon Ray Abrahams, professeur émérite d'anthropologie sociale et spécialiste sur le sujet,

[I]l vigilantisme implique une tentative organisée par un groupe de citoyens ordinaires de maintenir l'ordre et de faire appliquer des normes au nom de leurs communautés, en utilisant souvent la violence, et dans la perception d'une absence d'actions étatiques de la police ou de la justice (cité par Fourchard, 2018, p. 169-170).

Dans l'idée du vigilantisme, les citoyens ne vont donc pas passer par les institutions que l'on connaît normalement, comme la police ou les tribunaux judiciaires : ils deviennent eux-mêmes responsables de leur sécurité et de la justice. Les exemples de vigilantisme peuvent donc être l'auto-justice, les actions directes et même les patrouilles dirigées par des citoyens (Gardenier, 2018). Le concept de vigilantisme peut être observé sur l'ensemble du spectre

politique, mais dans le cas de Calais, c'est à l'extrême droite du paysage politique que nous voyons ce phénomène en œuvre, comme nous allons l'examiner de plus près maintenant.

Précisons d'abord que plusieurs mobilisations locales contre les campements ont eu lieu depuis 1999, quand le premier camp de migrants a été installé à Sangatte par la Croix-Rouge. Dans ce contexte, il nous semble essentiel de mentionner la maire de Calais depuis 2008, Natacha Bouchart. Elle est membre du parti de droite Les Républicains, et elle a été la principale responsable de la préservation d'une image positive de Calais et de la gestion de la situation difficile de la ville. Bouchart a maintenu une position claire sur la fermeture des camps, et a revendiqué de l'aide du Royaume-Uni et un accueil britannique pour les migrants. En ce qui concerne la participation des forces locales dans le débat sur les campements de migrants, Bouchart est favorable à leur contribution. Comme elle l'explique dans une interview accordée au journal *Le Monde* en 2016, « les Calaisiens aussi ont le droit de s'exprimer. Cela dure depuis assez longtemps pour que leur ressentiment soit légitime » (cité par Baumard, 2016). Ainsi, Bouchart a invité ses citoyens à exprimer leurs sentiments, en légitimant leurs opinions, quelles qu'elles soient, concernant la situation à Calais.

Prenons comme exemple le groupe appelé *Sauvons Calais*, qui a exprimé fermement son opposition à la présence des migrants depuis des années. Dans une enquête réalisée en 2018, le sociologue Matthijs Gardenier a cherché à déterminer si les actions du groupe relevaient effectivement de la catégorie du « vigilantisme ». Sa réponse est que le groupe entre dans la catégorie du vigilantisme justement parce que ses membres utilisent des éléments propres à cette forme d'action comme moyen de faire passer leur message au public.

*Sauvons Calais* a été créé en 2013 par un homme de 18 ans, Kevin Rêche (Gardenier, 2018). La création du groupe était en réponse à une publication personnelle sur Facebook de la maire, Natacha Bouchart. Ici, Bouchart exhortait les Calaisiens à repérer et dénoncer tout squat de migrants. Ce dernier est le nom donné à l'action de personnes qui occupent illégalement un logement qui ne leur appartient pas. Il s'agit souvent de logements vides ou de bâtiments destinés à être démolis. A la suite de l'appel de Bouchart, Rêche a créé un groupe Facebook appelé *Sauvons Calais*, qui incitait les Calaisiens à montrer qu'ils étaient contre les migrants et qu'ils seraient contre les squats illégaux. En novembre 2016, le groupe Facebook avait atteint 20 000 membres. *Sauvons Calais* a mis en avant trois revendications, proposant que celles-ci puissent résoudre la situation de crise : la constitution officielle de groupes de vigilance, la dissolution des groupes de soutien aux migrants et avant tout le confinement de tous les migrants dans un camp fermé (Gardenier, 2018). Le groupe a aussi mis en avant des slogans tels que *Calais ville propre, salie par l'immigration* (cité par YF, 2014). Comme nous

l'avons mentionné précédemment, le phénomène du vigilantisme est très pertinent pour le groupe *Sauvons Calais*, car c'était l'une de leurs principales activités pour montrer leur hostilité à l'égard des migrants. Dans le cas de ce groupe anti-migrants, nous constatons que leur objectif était de protéger les citoyens de Calais contre ce qu'ils percevaient comme une menace pour la ville, par ce qu'ils appelaient une invasion de migrants. Leurs messages politiques, cependant, sont introuvables en 2023. En effet, ils ont effacé toute trace de leur apparition sur l'internet et sur les réseaux sociaux. Les seules informations basées sur leur existence sont donc les journaux locaux et autres médias, ainsi que le rapport détaillé de Gardenier.

Selon Gardenier, *Sauvons Calais* est un hybride de milice et de mouvement social, utilisant les deux méthodes de manifestation à la fois, mais aussi en ciblant, battant et menaçant systématiquement les militants d'extrême gauche et les migrants. Il constate également que même si plusieurs rapports font état de violences physiques et de menaces proférées par le groupe, aucune de leurs actions violentes ne peut être formellement liée à *Sauvons Calais* (Gardenier, 2018). D'un point de vue politique, explique Gardenier, le groupe a des points communs avec le fascisme historique, dans la mesure où il souhaitait essentiellement la mise en place de camps de concentration et la déportation des migrants. Mais c'est la manière dont ces militants atteignent leurs objectifs qui relève spécifiquement de la catégorie des groupes de vigilantisme. Que ce soit en appelant à une justice vigilante, en organisant des *sit-in* contre les squats ou en organisant des manifestations contre les migrants, ces membres voulaient exercer leur pouvoir non seulement en tant que citoyens, mais aussi en tant que justiciers (Gardenier, 2018, p. 252). Le groupe lui-même nie toute violence et refuse donc d'être caractérisé comme un groupe de vigilantisme, même si la recherche de Gardenier prouve le contraire. Il faut également mentionner que la maire Bouchard et la municipalité ont de leur côté annoncé leur distance avec Rêche et son groupe. En effet, après une réunion avec *Sauvons Calais* à l'automne 2013, l'adjoint du maire, Philippe Mignonet, a déclaré qu'ils ne seraient pas associés au radicalisme du groupe (YF, 2014). En 2023, le groupe a perdu son soutien général, non seulement à cause du démantèlement de la Jungle, mais aussi à cause de sa mauvaise image publique, de son radicalisme et de sa violence. La croissance rapide du groupe au cours des années 2013 et 2014 montre toutefois que l'impact de la situation à Calais a été important pour ses habitants. Le groupe *Sauvons Calais* peut donc être interprété comme un symptôme d'un grand mécontentement à Calais, ainsi qu'un représentant des habitants qui se méfient des autorités locales et nationales et qui craignent pour leur avenir. Ce groupe peut également être un exemple de ce qui peut se produire lorsque l'opposition à la présence de

campes de migrants est mobilisée, et peut servir de catalyseur à ce qui se répand sous la forme d'incitation et de racisme de la part de l'extrême droite.

### 3.4 Le désir des migrants d'aller au Royaume-Uni

Il peut être difficile de comprendre pourquoi des milliers de migrants du monde entier sont prêts à risquer leur vie pour traverser la Manche et vivre au Royaume-Uni, alors qu'ils ont déjà fait un long voyage et se retrouvent en France, loin de la guerre et des conditions de vie très mauvaises. Une vie en France et au Royaume-Uni ne semblerait pas, à première vue, si différente l'une de l'autre. Alors pourquoi tant de migrants veulent-ils s'installer au Royaume-Uni ? Et pourquoi ne veulent-ils *pas* rester en France ? Si nous commençons par les premiers migrants qui se sont installés à Sangatte, nous constatons que leur principal objectif était de quitter leur pays d'origine pour se rendre dans un pays offrant de meilleures conditions de vie, davantage d'emplois et des opportunités plus variées. Mais une fois que les migrants ont atteint cet espace, tel que l'espace Schengen, les opportunités ont pu sembler plus grandes et les perspectives plus vastes. Un grand nombre des premiers pays d'accueil n'étaient pas aussi accueillants que les migrants le pensaient au départ, et l'asile n'était pas accordé facilement. En conséquence, les migrants ont dû regarder au-delà de leurs plans initiaux :

À partir de là, s'élabore un processus complexe de prise de connaissance de Sangatte et de la Grande-Bretagne, où se mêlent à la fois histoires vécues, mensonges, mythes colportés par les autres migrants, les guides, les passeurs ou les policiers (Liagre & Dumont, 2005, p. 97).

Comme nous pouvons le voir dans cette citation, il est clair qu'il existe de nombreux mythes sur le Royaume-Uni : que les conditions de vie y sont meilleures, qu'il est plus facile d'obtenir le statut de réfugié, etc. Ces mythes sont restés, et les migrants cherchent toujours à aller au Royaume-Uni - même si le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE.

La possibilité de trouver facilement un emploi est peut-être un facteur important de motivation pour aller au Royaume-Uni, car le taux de chômage en France métropolitaine est généralement plus élevé qu'au Royaume-Uni. Si nous examinons les chiffres de 2015, lorsque la Jungle de Calais existait, nous constatons que les taux de chômage étaient très différents en France et au Royaume-Uni : en moyenne sur 2015, le taux de chômage était d'environ 5,4 % au Royaume-Uni, alors qu'en France il était d'environ 10,1 % (Insee, 2017; ONS, 2023). Par ailleurs, les possibilités de travail au noir semblent être plus faciles au Royaume-Uni qu'en France. Cette idée n'est pas seulement un mythe qui circulent parmi les migrants de Calais : en juillet 2015, lors d'une émission sur *BFMTV*, le maire de Saint-Quentin, Xavier Bertrand, a déclaré :

Pourquoi il y a cette concentration à Calais ? Parce qu'ils veulent aller en Angleterre. Pourquoi veulent-ils aller en Angleterre ? Car il y a du boulot et surtout vous pouvez bosser là-bas sans papier d'identité. Il n'y a pas de carte d'identité en Angleterre (cité par Le JDD, 2015).

Cette remarque de Bertrand, qui laisse entendre qu'il est plus facile de travailler au noir au Royaume-Uni, est cependant fautive. Selon une évaluation réalisée par la Commission européenne sur le travail non déclaré dans l'Union européenne à partir d'estimations datant de 2013, le Royaume-Uni avait l'un des pourcentages les plus faibles de travailleurs au noir lorsqu'il faisait encore partie de l'Union européenne. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des estimations précises sur le travail non déclaré, il semblerait que le Royaume-Uni ait des estimations bien inférieures à celles de la France : en effet, dans le secteur privé, le Royaume-Uni aurait environ 2,7 % de travail non déclaré, contre 8,8 % pour la France (Williams et al., 2017, p. 15). Bertrand a raison de dire que le Royaume-Uni n'a pas de carte d'identité nationale. Cependant, cela ne change rien au fait qu'il est tout aussi illégal d'embaucher des migrants qui n'ont pas de permis de résidence au Royaume-Uni qu'en France. Au Royaume-Uni, d'autres documents doivent être présentés pour garantir à l'employeur que le travailleur est légalement autorisé à travailler dans le pays. Cette garantie peut être apportée par des documents tels que le permis de résidence biométrique, qui contient la date de naissance de la personne, la photo du titulaire et ses empreintes digitales (Le JDD, 2015).

En outre, la question de la langue joue également un rôle important dans le désir d'aller au Royaume-Uni. En effet, un grand nombre de migrants qui arrivent à Calais ne parlent pas français. Beaucoup d'entre eux parlent cependant l'anglais, ce qui rendrait l'intégration et la recherche d'emploi au Royaume-Uni plus faciles qu'en France. Nous pouvons voir le nombre d'anglophones en fonction des pays d'origine des migrants. Selon la Mission d'évaluation du dispositif de prise en charge sanitaire des migrants à Calais, en 2015, 80 % de la population migrante étaient des jeunes hommes originaires d'Afrique de l'Est et d'Afghanistan, et la plupart d'entre eux étaient anglophones (Bourrier, 2015).

Par ailleurs, il est également naturel de se demander si les migrants étaient bien informés de leur droit de demander l'asile en France. La possibilité n'était pas forcément bien connue des nombreux migrants restés à Calais. Cette information a naturellement changé au lendemain de la fermeture définitive de la Jungle en 2016, puisque les migrants ont été contraints de quitter Calais et ont eu la possibilité de demander l'asile en France. Cependant, ce n'était pas le cas dans les années précédentes. L'OIM<sup>6</sup>, stationnée à Sangatte, s'est efforcée d'informer les migrants que la traversée de la Manche était risquée et qu'il ne fallait pas la

---

<sup>6</sup> L'Organisation internationale pour les migrations.

tenter, ainsi que d'informer que l'accueil au Royaume-Uni n'était pas forcément celui auquel ils pouvaient s'attendre. Néanmoins, l'information sur le statut de réfugié au Royaume-Uni a été donnée, et non l'information sur le statut de réfugié en France. Si des informations étaient données, c'était sur demande, selon les directives qui ont été données par le ministère de l'intérieur à l'époque (Carrère, 2003). Cela témoigne d'un réel effort pour que les migrants ne se sentent pas particulièrement bienvenus en France, même si l'on a également souligné que le voyage vers le Royaume-Uni était dangereux.

Les conditions de vie de nombreux migrants à Calais étaient très dures, comme nous l'avons déjà évoqué. La situation est devenue plus intenable avec l'augmentation du nombre d'habitants, mais les raisons de ces conditions de vie mauvaises n'ont pas toujours été dues à un manque de ressources. Les conditions de vie précaires des migrants qui ont choisi de rester à Calais ont également un autre aspect de difficulté calculée par l'État français. En effet, ces conditions de vie précaires sont *délibérément* rendues intenable afin qu'il soit plus avantageux d'aller ailleurs (Carrère, 2003). L'accueil peu chaleureux dans les différents pays sur la route des migrants vers le Royaume-Uni a contribué à maintenir les mythes sur l'Angleterre comme une sorte d'*Eldorado*. Sur la route de l'Angleterre se trouve la France, et l'accueil français des migrants correspond à cette perception. Le sociologue Smaïn Laacher décrit son analyse de la situation ainsi :

Le chemin généralement parcouru est le suivant : Afghanistan-Irak (pour les nationalités les plus importantes), Turquie, Grèce, Italie, France, Angleterre. Au-dessus de la Turquie, il y a la Grèce, au-dessus de la Grèce il y a l'Italie, au-dessus de l'Italie, il y a la France, au-dessus de la France, il y a l'Angleterre, et au-dessus de l'Angleterre, il n'y a rien ; ou plus exactement, il n'y a plus rien qu'un immense océan. Comme par hasard, dans chaque pays traversé et jusqu'à la France, terre de transit, l'accueil est à peu près le même : le refus violent ou « poli » de leur présence. Le seul pays dont on ne sait rien, [...] c'est la Grande-Bretagne. Il reste à voir, étape ultime (Laacher, 2002, p. 78)

Cette description de Laacher confirme également le fait que le refus du gouvernement français de reconnaître la présence des migrants les empêche de rester à Calais, et donc, de chercher à se rendre au Royaume-Uni, devenu une sorte de « terre promise ». Si les migrants n'avaient pas eu faim et froid et s'ils avaient la possibilité de dormir dans leur propre lit, il est fort probable que beaucoup d'entre eux seraient restés plus longtemps dans les campements de Calais. Au lieu de cela, ils ont été laissés dans un état d'incertitude où ils dépendaient entièrement de la bonne volonté et de l'empathie de ceux qui géraient les camps. Le gouvernement français et les autorités locales avaient donc du mal à déterminer comment traiter les migrants à Calais. Ils essayaient de trouver un équilibre entre la nécessité de fournir un traitement et un abri de base et la nécessité de s'assurer que d'autres migrants ne

viendraient pas à Calais, en rendant les conditions de vie si inhospitalières qu'elles ne seraient ni attrayantes, ni invitant.

#### 4. Le démantèlement définitif de la Jungle et ses conséquences

Lorsque nous passons désormais à la partie sur les conséquences du démantèlement des camps en 2016, il y a plusieurs niveaux qui doivent être évoqués. La présence de la Jungle a clairement eu un impact au niveau *local*, comme nous l'avons vu ci-dessus. En plus, la décision de fermer et de démanteler la Jungle de Calais a également eu un impact sur la relation *bilatérale* entre la France et le Royaume-Uni. Dans ce qui suit, nous examinerons l'histoire par étapes, depuis la déclaration du démantèlement de la Jungle jusqu'aux conséquences qui en ont découlé aux niveaux local et bilatéral. La décision de démanteler définitivement la Jungle, bien que souhaitée par de nombreux citoyens français, a bouleversé, comme on peut l'imaginer, la vie de plusieurs milliers de migrants vivant à Calais, et a créé d'autres controverses. Nous verrons où sont allés les migrants et ce qui s'est réellement passé après le démantèlement.

##### 4.1 Le démantèlement définitif de la Jungle

Comme nous l'avons déjà pu le constater, la crise des réfugiés a eu un impact majeur sur l'Europe, avec un grand nombre de migrants arrivant par bateau en Méditerranée. Lors de cette crise, en 2015, la Jungle de Calais est devenue plus grande que jamais, comptant 6000 habitants (Ibrahim & Howarth, 2018). La taille de la population augmentant rapidement, il a été signalé qu'environ 100 à 150 nouveaux migrants s'installaient à Calais chaque jour (Bourrier, 2015). La dernière démolition de la Jungle a eu lieu le 24 octobre l'année suivante, en 2016, une décision annoncée en septembre par le ministre de l'intérieur à l'époque, Bernard Cazeneuve (Cazeneuve, 2016). Après des mois de fortes pressions pour que des mesures soient prises afin de fermer le camp de migrants de Calais, le président François Hollande a donné un message clair : la Jungle doit être fermée. Le 26 septembre 2016, il s'est rendu à Calais et a fait la déclaration suivante :

Je suis venu ici à Calais aussi pour dire à des habitants exaspérés que nous sommes sur la voie d'une solution, elle est proche et que nous les protégeons autant que nécessaire. Je suis venu aussi dire à des migrants désespérés, qu'ils ne resteront plus là parce que leur place n'est pas ici et c'est pourquoi nous allons engager le démantèlement complet et définitif de la Lande de Calais (Hollande, 2016).

Dans ce discours, Hollande met en valeur des signes d'espoir, mais fait également attention à montrer la responsabilité du Président dans cette affaire très complexe. Son message est ferme

et sans ambiguïté : Calais doit impérativement être démantelé de tout camp de migrants. Pendant le démantèlement du camp, entre 6500 et 8000 personnes ont été envoyées dans des centres d'accueil et d'orientation (CAO), et 42% des migrants ont obtenu l'asile (De Mareschal, 2017). Les migrants ont été regroupés dans 150 bus, puis envoyés dans quelque 280 CAO en France, provoquant de nouvelles controverses et la colère des habitants des villes où ils ont été envoyés (Quenet, 2016).

Les villes dans lesquelles les migrants ont été placés étaient souvent peu peuplées, ce qui signifie que leur arrivée a attiré encore plus l'attention des populations locales (Wihtol de Wenden, 2018). Les plaintes du public ont montré que les migrants transférés de Calais n'étaient pas nécessairement les bienvenus. Cette constatation est reflétée dans les exemples suivants de localités qui ont accueilli les migrants : dans la ville de Saint-Bauzille-de-Putois, près de Montpellier, le maire Michel Issert a menacé de quitter son poste en raison de l'arrivée de 87 migrants. Son argument était basé sur la crainte que cette arrivée des migrants ne déstabilise les habitants du village. Après une première démission du maire en octobre 2016 et des échanges avec les services de l'État, Issert a finalement fait marche arrière et 43 migrants ont été accueillis au sein de la structure, soit la moitié de ce qui était initialement prévu. En 2020, le maire a démissionné à nouveau pour finalement quitter son poste après un nouveau plan d'accueil de 20 puis 40 nouveaux mineurs à Saint-Bauzille-de-Putois, affirmant que la décision avait été prise sans son accord (Descours, 2016; Métropolitain, 2020). À Loubeyrat, une petite ville du centre de la France, l'inhospitalité a également été montré aux migrants de Calais avant leur arrivée. 30 migrants devaient y être transférés et, en réponse, le bâtiment qui devait les accueillir a été incendié. Heureusement, l'incendie a été rapidement arrêté et personne ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment. Les coupables de cet incident n'ont jamais été rendus publics, mais leur message était clair : une partie de la population de la commune ne souhaitait pas les accueillir (Micheneau, 2016).

En outre, les médias et les citoyens britanniques ont également montré une certaine résistance lorsque des migrants de Calais ont été transférés légalement au Royaume-Uni. Juste avant la démolition du camp en 2016, 14 migrants mineurs ont été accueillis légalement de Calais et placés à Croydon, à Londres (Royston, 2016). Les médias britanniques, connus pour leur culture des tabloïds, n'ont pas laissé ces migrants venir sans obstacles. En effet, plusieurs journaux ont publié des photos de ces migrants en posant la question s'ils étaient effectivement mineurs. A leur arrivée, *The Sun*, un tabloïd, a publié les photos avec un titre tapageur : « Tell us the tooth », exigeant que les 14 migrants fassent examiner leurs dents pour déterminer leur âge (Royston, 2016). Ce type de journalisme attire les abonnés par leur

effet de choc, et peut bien sûr être accusé d'aggraver la situation, car le climat de la politique d'immigration est déjà tendu. Dans une chronique parue dans *Le Monde* en 2019, le contenu des articles des tabloïds britanniques est décrit comme la partie la moins intéressante : « [...] les gros titres, les photos chocs, les éditoriaux... L'article lui-même est assez secondaire » (Le Monde, 2019).

#### 4.2 Les conséquences locales

Nous venons d'examiner le démantèlement de la Jungle, qui a bouleversé la vie des migrants à Calais. Mais que s'est-il passé *après* sa fermeture et quelles en ont été les conséquences ? Tout d'abord, nous nous pencherons sur les conséquences du démantèlement définitif de la Jungle pour la ville de Calais. Comme nous l'avons déjà vu, la résistance a été forte au sein de la communauté locale de Calais. En effet, il y a eu des rassemblements et des manifestations visibles pour montrer l'opposition des locaux, demandant de fermer et de faire déménager les migrants ailleurs. La situation de la population locale à Calais a été affectée par l'accumulation continue de migrants dans la ville : en effet, au cours de ses deux décennies d'existence en tant que ville d'accueil de migrants, elle a contribué à l'incapacité de la ville à sortir de cet état de perte économique et de manque de touristes.

Avant que la Jungle de Calais ne soit réputée à l'échelle internationale, Calais était un lieu de visite typique pour les touristes britanniques. À seulement 90 minutes de Douvres, les Anglais pouvaient facilement venir visiter Calais : ils pouvaient venir et rentrer en Angleterre en une seule journée de voyage. Malheureusement, l'image de Calais s'est fortement dégradée, principalement parce que les touristes ont eu peur de s'y rendre. Les images publiées en ligne dans les médias britanniques ont contribué à cette peur : un exemple est une vidéo filmée à Calais en 2015. Un camion en route pour rejoindre un ferry en direction de Douvres a eu son arrière brisé alors que des dizaines de migrants tentaient de monter à l'arrière du camion en marche (Ibrahim & Howarth, 2016; Newton, 2015). La vidéo a été filmée par des touristes terrifiés qui se trouvaient dans un bus guidé derrière le camion, et a ensuite été publiée dans la presse britannique comme le journal britannique *Daily Mail*. La situation s'est encore aggravée lorsqu'il a été publié que de nombreux chauffeurs de camion *évitaient* de passer par Calais : ils préféreraient la route beaucoup plus longue à travers les Pays-Bas pour atteindre le Royaume-Uni, dans le seul but d'éviter les attaques éventuelles des migrants qui tentaient de monter à l'arrière des camions. En fait, en 2015, la compagnie d'assurance automobile britannique *Automobile Assurance* a averti les touristes britanniques de ne pas s'arrêter pour faire du carburant à Calais et de faire attention aux migrants, surtout si les touristes se

trouvaient dans des mobil-homes et des caravanes : selon la compagnie d'assurance, ils couraient le risque de voir des migrants attaquer les camions, lançant des pierres et des sacs sur les routes pour ralentir le trafic (Burrows, 2015).

Même après le démantèlement de la Jungle, la ville n'est pas parvenue à trouver un moyen de la reconstruire en toute sécurité, car l'image négative est déjà bien connue des visiteurs potentiels. Selon les propriétaires des magasins du centre de Calais, ils ont subi des pertes économiques en raison des nombreux migrants qui sont restés dans le centre-ville. Par ailleurs, leur présence en centre-ville a causé une crainte chez de nombreux citoyens qui avaient peur de s'y rendre, notamment à cause de rapports d'altercations et de bagarres entre les migrants. Cette situation a contribué à renforcer l'image négative de Calais, et les hôtels, restaurants et d'autres commerces locaux de Calais ont connu une baisse substantielle de leur clientèle et de leurs réservations. En outre, le tourisme à Calais a considérablement diminué, ce qui a créé de graves problèmes économiques pour la ville. On témoigne la chute de 37% des activités à Calais constatée au premier trimestre 2016 (Catalon, 2016).

Selon les entreprises locales, le démantèlement du camp, en libérant la zone des migrants, a permis à davantage d'entreprises locales de revenir, de redémarrer et de se développer économiquement, bien que la ville de Calais ne reçoive pas un grand nombre de touristes. L'été 2017, quelques mois après le démantèlement de la Jungle, les entreprises locales ont constaté que les touristes recommençaient à venir. Les locaux étaient heureux d'entendre à nouveau parler anglais dans la ville et de voir des Belges venir à Calais. Cependant, le soulagement n'a pas duré longtemps, car la crainte d'une nouvelle Jungle était toujours présente. L'office de tourisme local était prudemment optimiste, constatant que les gens l'appelaient pour être rassurés quant à leur voyage à Calais (Blanquart, 2017).

Concernant les conséquences du démantèlement au niveau local, nous constatons également un problème qui existait déjà les années précédentes : les migrants qui squattent illégalement les appartements et les maisons vides de Calais. Comme nous avons mentionné plus tôt dans ce travail, la maire Natacha Bouchart s'est rendue sur Facebook en 2013 pour plaider publiquement afin d'empêcher les migrants de squatter à Calais. Dans les années qui ont suivi le démantèlement de la Jungle en 2016, nous voyons encore des cas de migrants qui squattent. Des militants de gauche, comme le mouvement *No Border*, ont aidé les migrants à trouver un toit en prenant possession d'un bâtiment en février 2022. L'immeuble était vide et voué à la destruction en 2024 (Lundimatin, 2022). Comme le montrent les rapports, de nombreux locaux ont vu cette occupation comme acte empathique et humain, puisque le bâtiment était déjà abandonné. En effet, l'alternative est de laisser les migrants dans le froid et

dans la souffrance (Pascual, 2022). L'aide apportée par les militants pour trouver un logement fut néanmoins temporaire. Le squat est, par définition, illégal, et sera donc toujours fermé à un moment ou à un autre. Une semaine après l'occupation du bâtiment, l'unité d'élite de la police appelée le RAID<sup>7</sup> a utilisé un hélicoptère de la gendarmerie pour atteindre le toit du bâtiment et évacuer la vingtaine de squatters, qui ont ensuite quitté volontairement l'immeuble. Bien que cet incident de squat ait été rapidement résolu, des incidents similaires se produisent encore aujourd'hui à Calais. En effet, en février 2022, un autre bâtiment vide a été occupé par des militants cherchant à héberger des migrants. Cet incident a fait l'objet d'une procédure judiciaire visant à déterminer s'ils pouvaient être expulsés ou non. En octobre 2022, 8 mois plus tard, le tribunal a conclu qu'ils pouvaient bénéficier d'un sursis de trois ans avant d'être expulsés, car il n'y avait pas de preuve formelle que l'occupation du bâtiment s'était faite avec effraction ou violence (Odièvre, 2022). Cela montre que la problématique du phénomène des squats est toujours d'actualité dans la ville de Calais et que le démantèlement de la Jungle n'a pas eu d'impact sur celle-ci.

#### 4.3 Les conséquences bilatérales entre la France et le Royaume-Uni

Regardons désormais ce qui s'est passé entre le Royaume-Uni et la France après le démantèlement. Lorsque le camp a été démantelé, on pouvait s'attendre à ce que le nombre de traversées diminue, étant donné qu'il n'y avait plus d'endroit où les migrants pouvaient s'installer près de la Manche. Cependant, ce n'était pas le cas : en fait, le nombre de passages illégaux de la Manche a explosé. Ainsi, en 2021, ce nombre a atteint plus de 28 000, ce qui en fait un record. L'année suivante, 2022, comptait plus de 45 000 franchissements illégaux, ce qui constituait encore un record (Moreau, 2023). Ces chiffres montrent que les énormes efforts déployés pour sécuriser la Manche n'ont pas eu d'effet réel sur les traversées illégales. La quasi-totalité de ces traversées s'est faite par la Manche, et non par l'Eurotunnel, car les mesures de sécurité autour de ce dernier ont eu un réel impact sur les traversées illégales. Le Premier ministre britannique actuel, Rishi Sunak, a déclaré dès son élection en octobre 2022 que c'était un sujet qu'il allait traiter en priorité en 2023. En novembre 2022, un nouvel accord a donc été conclu entre les autorités françaises et britanniques : 72,2 millions d'euros allaient être versés à la France pour augmenter le nombre de policiers et de gendarmes de 800 à 900 à la frontière française (Moreau, 2023).

---

<sup>7</sup> Recherche, assistance, intervention, dissuasion.

La France a été accusée de ne pas faire sa part pour empêcher les migrants du littoral français de traverser la Manche, malgré l'aide économique apportée par le Royaume-Uni. Les autorités françaises affirment, quant à elles, qu'elles ont effectivement empêché 30 000 personnes de traverser la Manche en 2022, et qu'elles ont déployé des efforts considérables pour mettre fin aux traversées illégales (Adler, 2023). Les réunions entre les chefs d'État britannique et français, Rishi Sunak et Emmanuel Macron, ont porté en grande partie sur ces traversées illégales. Le 10 mars 2023, Macron a accueilli Sunak à l'Élysée. Tous deux s'accordent à dire que la plus grande menace réside dans les bandes de contrebandiers qui organisent les traversées à l'aide de canots pneumatiques (Adler, 2023). D'autre part, il est clair que leur seule option pour aller de l'avant est de renforcer les restrictions sur les traversées et de rendre la Manche plus sûre. La solution la plus favorable pour le Royaume-Uni serait que la France reprenne les migrants qui ont traversé la Manche illégalement, mais il n'est pas envisageable que Macron accepte cette proposition, car il risque d'être accusé d'effectuer le travail des Britanniques et d'accueillir des migrants qui ne veulent pas, en fait, vivre en France. Lors de cette réunion de Macron et Sunak en mars 2023, il a été décidé que le Royaume-Uni verserait encore plus d'argent à la France. Plus précisément, 543 millions d'euros seront versés à la France sur une période de trois ans. L'objectif est de trouver enfin des solutions au problème de l'immigration illégale. Le communiqué précise qu'« [a]u cours des trois prochaines années, la contribution du Royaume-Uni à ce paquet sera de 141 millions d'euros en 2023-24, de 191 millions d'euros en 2024-25 et de 209 millions d'euros en 2025-2026 » (cité par Le Monde avec AFP, 2023).

La pression semble forte sur le Premier ministre britannique pour qu'il trouve des solutions efficaces et économiques au problème de l'immigration illégale dans la Manche. En décembre 2022, Rishi Sunak a publié ses plans pour faire face à la crise. Tout d'abord, il compte résorber efficacement le retard des demandes d'asile. En 2022, le nombre de demandes d'asile a atteint environ 150 000, soit le nombre le plus élevé que le Royaume-Uni ait reçu depuis 20 ans. En septembre 2022, environ 97 000 demandes n'avaient pas encore été traitées au cours des six derniers mois, ce qui témoigne d'un énorme retard (Undor, 2023). Sunak s'est fixé pour objectif de traiter ces demandes d'ici la fin de l'année 2023. Un grand nombre de ces demandeurs sont des Albanais, dont beaucoup ont atteint le Royaume-Uni en se rendant à Calais et en traversant la Manche à bord de petites embarcations. Ces Albanais affirment être des esclaves modernes, mais leurs revendications sont, selon le gouvernement britannique, sans fondement. Selon le gouvernement britannique, étant donné que l'Albanie est un pays candidat à l'adhésion à l'UE et est membre de l'OTAN, il doit être considéré

comme un « pays sûr » (Hymas, 2022a). Un « pays sûr » signifie que le pays n'est pas dangereux pour les personnes qui s'y trouvent. Ce n'est donc pas une raison valable pour demander l'asile sur la base de la sécurité du pays. En outre, Sunak précise que le Royaume-Uni n'autorisera que les personnes ayant une demande d'asile légitime à rester dans le pays, notamment en provenance de pays tels que la Syrie, l'Irak et l'Iran. Les migrants qui sont arrivés illégalement au Royaume-Uni ou qui viennent de pays considérés comme sûrs seront en tout état de cause contraints de partir. Cela se fera soit en les faisant retourner dans leur pays d'origine, soit en les envoyant dans un « pays sûr » où leur demande sera examinée (Hymas, 2022b).

Un autre sujet qui draine de l'argent pour le gouvernement britannique est le fait qu'un grand nombre de demandeurs d'asile ont été placés dans des hôtels, ce qui leur coûte environ 5,5 millions de livres par jour. Ce chiffre a grimpé en flèche depuis la pandémie de covid-19, qui a entraîné l'hébergement des demandeurs d'asile dans des hôtels afin d'éviter la propagation du virus. C'est ce que montrent les chiffres de mars 2020, lorsque le nombre de demandeurs d'asile placés dans des hôtels était d'environ 2 500, et de décembre 2022, où le nombre était de plus de 40 000 (Hymas, 2022b; Taylor, 2023). En 2023, il est prévu de déplacer les demandeurs d'asile des hôtels vers des logements moins coûteux, tels que des camps de vacances désaffectés et des logements pour étudiants. 10 000 emplacements ont déjà été prévus pour ces relogements.

#### 4.4 Les accusations de violations des droits de l'homme à Calais

Nous allons passer à l'examen des éventuelles violations des droits de l'homme commises par la police et les agents de sécurité à Calais après le démantèlement de la Jungle. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur un rapport indépendant. Au cours des nombreuses années de campements illégaux de Calais, le gouvernement français a déployé d'énormes efforts pour expulser et par conséquent détruire les tentes des migrants. La manière dont les expulsions ont été effectuées a été décrite à plusieurs reprises comme violente, créant à nouveau des controverses, et attirant l'attention et la colère de plusieurs groupes de défense des droits de l'homme (Carretero, 2022). La critique n'est pas seulement basée sur la violence envers les migrants, mais aussi sur l'ambiguïté de la base légale de l'expulsion.

Un exemple de cette critique peut être trouvé dans un rapport qui a été rédigé après le démantèlement de la Jungle, entre août 2018 et juin 2019. Le rapport est écrit par le groupe de défense des droits de l'homme *Human Rights Observers*. Ils se sont spécifiquement penchés sur les expulsions réalisées dans les régions de Calais et de Grande-Synthe (Jenowein et al.,

s. d.). Grande-Synthe est une commune plus petite que Calais, à la périphérie de Dunkerque, également située près de la Manche. La ville de Grande-Synthe et la région de Dunkerque ont également été confrontées à des flux d'installations de migrants qui tentent de se rendre au Royaume-Uni, bien qu'à plus petite échelle qu'à Calais. Le groupe de défense de droits de l'homme a été créé en 2017 et a pour objectif « d'observer et de rapporter les expulsions et le traitement des migrants dans la région de Calais et de Grande-Synthe » (Jenowein et al., s. d.). Le projet est composé d'une équipe de bénévoles expérimentés issus de plusieurs associations<sup>8</sup>. Leur travail a également pour objectif « de documenter, et à terme de contester les actes et pratiques des autorités dans le but de défendre les droits fondamentaux des personnes exilées » (Jenowein et al., s. d.). Les témoignages directs de migrants qu'ils ont inclus dans leurs rapports sont généralement anonymes, afin de protéger leur statut administratif de réfugié, ou d'éviter les réactions négatives des autorités en France ou au Royaume-Uni. En effet, dans leur rapport, le groupe n'utilise pas le mot *migrants* pour décrire les personnes qui s'installent à Calais : ils les appellent des *exilés*. Le choix d'utiliser ce mot souligne clairement le fait que les migrants ne sont pas les bienvenus par les autorités de Calais.

Les migrants qui sont toujours à Calais dorment dans des tentes qui sont régulièrement démontées par la police française. Selon le rapport, dans de nombreux cas d'expulsion, la police et les agents de sécurité ont tenté d'intimider verbalement les migrants et ont également eu recours à la violence physique pour les pousser à partir. Dans la plupart des cas d'expulsion, un hébergement alternatif est rarement proposé, et n'est accordé qu'aux familles et aux mineurs. En outre, les autorités fournissent rarement des explications juridiques sur les raisons pour lesquelles les migrants sont expulsés. D'après les observations faites, le rapport indique que les autorités ont entamé une sorte de cycle d'expulsion des migrants toutes les 48 heures à partir du mois d'août 2018. Les expulsions avaient lieu par n'importe quel temps : même pendant une tempête de neige en janvier 2019, des zones ont été vidées et les tentes des migrants ont été confisquées. Il n'y avait pas non plus d'exception quant aux heures d'expulsion des migrants, comme la police opérait les week-ends, les jours fériés tels que Noël, etc. Selon le rapport, pas moins de 738 expulsions ont eu lieu dans la région de Calais entre août 2018 et juin 2019 (Jenowein et al., s. d.). Cela montre que la zone de Calais, qui n'est plus la Jungle, a toujours un immense problème d'installations continues faites par les

---

<sup>8</sup> Les associations telles que *Help Refugees*, *Auberge des Migrants*, *Utopia 56*, *Refugee Women's Centre*, *Refugee Info Bus*, *Cabane juridique*, et *Drop Solidarité*.

migrants. Comme on peut le voir, même des années après le démantèlement de la Jungle, la région de Calais attire toujours des migrants qui veulent traverser la Manche. Ainsi, même si la question des grands camps de milliers d'habitants n'est plus un problème du même ordre, les installations de migrants constituent toujours un problème de coûts et de ressources humaines considérables pour les autorités françaises.

Bien que la présence des autorités soit évidente à Calais, elle n'a pas forcément un effet *préventif* sur les migrants qui occupent la zone : selon le rapport des *Human Rights Observers*, les migrants réinstallent leurs tentes et reprennent l'occupation de l'emplacement précédent dans les minutes qui suivent le départ des autorités. En effet, de nombreux migrants sont tellement habitués au cycle des expulsions qu'ils placent leurs affaires à l'extérieur des zones d'habitation avant l'arrivée des autorités le jour de l'expulsion, afin d'éviter de se précipiter pour faire leurs affaires et d'être confrontés à la police française (Jenowein et al., s. d.). Comme nous pouvons le constater, même après la fermeture de la Jungle, cette tendance se poursuit chaque semaine : les migrants sont priés de partir, mais ils ne le font pas. Au fil du temps, la relation entre la police et la sécurité et les migrants devient donc très conflictuelle. Une bénévoles travaillant à Calais décrit une expérience qui peut paraître descriptive entre les autorités et les migrants dans la ville en 2019 :

Une mère exilée très inquiète s'est approché de l'un des gendarmes qui gardait le périmètre pour lui demander l'autorisation d'aller chercher son fils. Elle l'avait laissé dormir dans la tente pendant qu'elle était partie chercher le petit-déjeuner car elle avait oublié qu'il s'agissait d'un jour d'expulsion. Nous avons traduit sa requête et avons essayé de parler avec les gendarmes pour qu'elle puisse entrer dans le périmètre pour y chercher son fils. Les gendarmes lui ont initialement refusé l'entrée et l'un d'eux a même cherché à nous « rassurer » en nous disant qu'il ne fallait pas nous inquiéter car le fils ne risquait pas de « finir à la poubelle » (cité par Jenowein et al., s. d.).

Le témoignage de cet incident montre que les communications entre les migrants qui restent à Calais et les autorités sont très ardues. L'incident montre également que les discussions entre les migrants qui restent à Calais et les autorités sont très difficiles, en partie parce que les migrants ne parlent pas français et qu'ils ont souvent besoin de l'aide d'autres bénévoles pour traduire leurs demandes. Les migrants qui restent, bien que conscients des risques qu'ils encourent en restant dans la région de Calais, choisissent quand même de le faire. Les responsables des expulsions semblent se soucier peu ou pas du tout du bien-être des migrants, même s'ils sont mineurs. Il s'agit bien sûr d'un exemple tiré d'un seul incident, mais selon *Human Rights Observers*, ce type d'incident a pu être observé fréquemment au cours de leurs recherches.

En juillet 2017, le Conseil d'État a décidé d'installer des points d'eau dans la ville de Calais pour les personnes qui n'ont pas accès à l'eau (*Conseil d'État, 6ème chambre*,

31/07/2017, 412125, *Publié au recueil Lebon*, 2017). Depuis, les migrants sans-abris peuvent prendre une douche quotidienne, aller aux toilettes, boire de l'eau accessible et laver leurs vêtements. Cette décision, bien qu'essentielle pour permettre aux personnes d'avoir un quotidien un peu plus vivable, n'est pas la seule solution aux problèmes relatifs aux conditions de vie, qui sont multiples. En effet, les migrants ne disposent d'aucune source d'éclairage ou de chauffage, puisqu'ils n'ont pas d'électricité, à l'exception des bornes de recharge utilisées pour un usage de courte durée, comme le chargement des téléphones, etc. (Jenowein et al., s. d.). Les migrants doivent donc allumer des feux de camp pour se réchauffer pendant la nuit, grâce au bois de chauffage donné par les bénévoles.

Cette situation fragile devient davantage difficile lorsque la police expulse les migrants de leur campement. En effet, non seulement leurs tentes sont détruites, mais le bois de chauffage est souvent confisqué, ce qui prive les migrants de la possibilité de se réchauffer. Les générateurs, fournis par des organisations bénévoles, sont donc extrêmement utiles pour les migrants qui dorment dehors. En outre, les migrants n'ont pas de système pour leurs ordures et leurs déchets. Le manque d'endroits pour se débarrasser des ordures oblige les migrants à déposer leurs déchets dans leurs campements, ce qui attire un grand nombre de rats et rend leurs logements souillés et insalubres. Selon les migrants interrogés dans le cadre du rapport, la situation des ordures aggrave également leur situation car elle projette l'image des migrants comme étant sales et comme étant semblables aux animaux. Cette image stéréotypée peut à son tour avoir des conséquences pour la réception des migrants, qui sont traités comme des animaux par les locaux et par la police de Calais (Jenowein et al., s. d.).

La violence entre les migrants et la police à Calais n'est cependant pas unilatérale. Au début du mois de juin 2021, une soixantaine de migrants ont tenté de traverser illégalement le port de Calais et ont été arrêtés par les policiers des Compagnies républicaines de sécurité (CRS). Au cours de la confrontation, 31 CRS ont été blessés et 7 policiers ont été transportés à l'hôpital après avoir été violemment attaqués par le groupe de migrants. Selon la préfecture, les migrants étaient « très organisés et très agressifs à l'encontre des policiers » (Daguin, 2021). Quelques mois après, en décembre 2021, au moins 15 policiers des CRS ont été hospitalisés à la suite d'une attaque planifiée par des migrants à Calais. Selon les CRS, une centaine de migrants s'étaient rassemblée et portaient des sacs remplis de pierres. La confrontation, qui a apparemment duré une heure, a été décrite par des témoins comme une « scène de guerre », les migrants jetant des pierres sur les policiers et les CRS qui ont répondu avec du matériel tel que des gaz lacrymogènes et des balles de défense. L'incident, qui a été rapidement dénoncé par les autorités locales, a fait plusieurs blessés parmi les policiers et les

migrants (Barège, 2021). Quels étaient les motifs de la centaine de migrants qui s'étaient rassemblée pour attaquer les autorités françaises ? Apparemment, les CRS s'étaient emparés d'une trentaine de campements de fortune et avaient empêché les migrants de récupérer leurs affaires dans leurs tentes. La réaction des migrants semble être liée à cette action policière.

#### 4.4.1 Les mineurs à Calais après le démantèlement définitif de la Jungle

Par ailleurs, il est important de se demander ce qu'il est advenu des enfants non accompagnés, également appelés enfants isolés, qui ont vécu dans la Jungle, après son démantèlement. Ces enfants ont-ils été ramenés au Royaume-Uni après la fermeture de la Jungle ? Ont-ils bénéficié de la protection des autorités françaises, nécessaire dans une situation aussi chaotique et perturbante ? D'après ce que nous savons, environ 1600 enfants non-accompagnés vivaient à Calais au moment de la fermeture de la Jungle en octobre 2016.

Après le démantèlement de la Jungle, les autorités françaises ont créé des centres d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés (CAOMI). Selon Marie-Hélène Calonne, avocate des parties civiles, les enfants qui ont été emmenés dans des bus lors du démantèlement du camp ont été incités à accompagner les autorités et donc à monter dans les bus, croyant qu'ils allaient être emmenés au Royaume-Uni : « On a vendu à ces enfants l'opportunité de monter dans les bus en leur faisant croire qu'ils allaient en Angleterre » (cité par Europe 1 avec AFP, 2016).

Pendant 3 mois, entre octobre 2016 et janvier 2017, environ 2000 enfants ont été déplacés dans ces centres d'accueil (Lefebvre, 2017). Certains d'entre eux avaient des contacts au Royaume-Uni et ont pu rejoindre leur famille légalement. Toutefois, cet aménagement pour les enfants était temporaire, puisqu'il devait durer seulement jusqu'à la fin du mois de janvier 2017. Lorsque certains centres ont cessé d'accueillir de nouveaux enfants, certains ont dû être redirigés vers des familles d'accueil ou des services sociaux.

En février 2017, 1000 enfants étaient bloqués en attente d'un hébergement en France après avoir été rejetés au Royaume-Uni (Europe 1 avec AFP, 2016). Selon le ministère de l'intérieur, environ 300 enfants disparus ont fui à Calais après le démantèlement, et certains d'entre eux ont fui les centres pour retourner à Calais et tenter de se débrouiller seuls. Il s'agit d'une complication sérieuse, car les enfants sont en principe protégés et pris en charge en tant qu'immigrés en France. Nous constatons que le manque de responsabilité des autorités françaises est très clair, et il est donc tout à fait envisageable que l'État français n'ait pas pris soin des enfants migrants mineurs sur son sol.

## 5. La Jungle dans le discours politique en France

Lorsque nous examinons les conséquences du démantèlement de la Jungle, il est essentiel d'étudier également le discours public qui l'entoure - dans ce cas, nous pouvons parler de conséquences discursives, dont l'impact nous semble important. En effet, le discours politique des hommes politiques français joue un rôle crucial dans la manière dont la Jungle a été perçue. Le thème de l'immigration, surtout du côté de la droite et de l'extrême droite du débat politique en France, est particulièrement pertinent dans ce contexte, et sera donc également abordé.

Il convient de noter que le débat politique sur la Jungle a radicalement changé ces dernières années. Lors du premier tour des primaires avant l'élection présidentielle de 2017, la Jungle n'avait pas encore été démantelée et était donc un sujet d'actualité et extrêmement pertinent pour les candidats, et la partie de cette élection sera donc plus élaborée que l'autre. Lors de l'élection présidentielle de 2022, cinq ans plus tard, la Jungle avait disparu, et était donc moins pertinente et importante dans le débat politique en France. Cependant, comme nous le verrons, la conversation autour de la situation à Calais reste d'actualité, même si la Jungle a disparu.

### 5.1 Les élections présidentielles de 2017

Lors de la première phase de la campagne électorale de la présidentielle de 2017, à savoir pendant les primaires de la droite et de la gauche fin 2016, le camp n'avait pas encore été démantelé et le sujet de la Jungle de Calais était donc naturellement un sujet à la fois controversé, urgent et difficile à aborder. À l'époque, les candidats de la droite de l'extrême droite avaient des points de vue assez similaires sur le sujet : ils avaient tous le thème de la migration sur leur programme et discutaient de l'avenir de Calais, c'est-à-dire de la fermeture définitive de la Jungle. Nicolas Sarkozy, un homme dont le nom a déjà été mentionné à plusieurs reprises dans ce travail, est pertinent dans ce contexte. Comme nous l'avons déjà vu, Sarkozy était le ministre de l'Intérieur de la France au moment de la fermeture du premier camp à Sangatte, et il a été à la fois la personne chargée de fermer le camp en 2002 et de signer le traité du Touquet avec le gouvernement britannique en 2003. Sarkozy s'est à nouveau impliqué dans le débat sur Calais, en tant que candidat au premier tour de la primaire de la droite en 2016. Il a alors exigé la fermeture totale du camp de Calais et a adopté un ton très défensif à l'égard de la gestion française, imputant à bien des égards la responsabilité de cette mauvaise gestion au Royaume-Uni. En septembre, Sarkozy s'est rendu à Calais pour une table ronde avec ses habitants et sa mairie, et a déclaré directement que s'il était aux

commandes, la Jungle serait « réglée » à la fin de l'été 2017 (Goar, 2016). Bien entendu, ce que Sarkozy ne savait pas, c'est que la Jungle serait démantelée et fermée quelques semaines seulement après sa visite.

Lors du second tour de l'élection présidentielle de 2017, Marine Le Pen, la candidate du parti d'extrême droite Rassemblement National, connu avant 2018 sous le nom de Front National, était une des deux candidats. La position du parti sur la fermeture de la Jungle était très claire, avec un appel à vider la zone de Calais de tous les migrants. Selon Le Pen,

[1]a Jungle est le symbole, douloureux, insupportable, honteux, de l'échec radical des pouvoirs publics sur la question migratoire; l'emblème aussi de leurs reniements et de leurs mensonges (cité par Le Point avec AFP, 2016).

Comme on peut le voir, les critiques prononcées par Marine Le Pen sont particulièrement dirigées vers les autorités françaises et leur gestion de la situation à Calais : en effet, elle les accuse d'être indignes de confiance et de ne pas s'occuper suffisamment de leurs citoyens. Le Pen critique en particulier l'incapacité du gouvernement de François Hollande à prendre les choses en main, en soulignant que sa politique ne protège pas suffisamment la France et met donc également en danger les mœurs et les traditions françaises. Un autre exemple de l'opinion de Le Pen sur la situation à Calais est illustré par cette citation de 2017 :

Au fur et à mesure qu'on a abaissé nos frontières nationales, nous avons été contraints d'en ériger des nouvelles à l'intérieur du pays : les Calaisiens le savent lorsqu'ils longent cette autoroute bordée par les grillages de 6 mètres de haut [...]. Les murs que nous n'avons plus à l'extérieur pour nous protéger collectivement, nous avons l'obligation de les reconstruire à l'intérieur pour nous protéger individuellement (cité par Hailon, 2020, p. 94-95).

Dans ce discours, prononcé par Le Pen à Lille en mars 2017, plusieurs exemples d'actions à mettre en place pour protéger la population de différentes menaces sont mentionnées : dans ce contexte, elle évoque également le fait de devoir protéger les touristes visitant la tour Eiffel contre les voleurs, en créant un mur de verre de trois mètres (Hailon, 2020, p. 95). Le Pen note qu'au fil du temps, la protection a dû être renforcée : des murs plus hauts, des clés, des alarmes, etc. Ce discours laisse entendre que les menaces se rapprochent, et qu'elles sont de plus en plus difficiles à gérer. Une fois de plus, nous constatons que Le Pen souligne le besoin de protection de la nation, tant au niveau de la sécurité individuelle que de la sécurité collective. Il est possible d'accuser Le Pen de présenter l'image d'une France faible, en danger face à l'inconnu. Alors qu'elle critique le manque de protection du gouvernement face au problème de l'immigration, elle affirme que les citoyens français doivent par conséquent se débrouiller seuls pour assurer leur sécurité. Elle le fait en utilisant le pronom personnel *nous*

comme représentation de la civilisation française, ce qui reviendrait à faire des migrants des représentants d'*eux*, deux parties divisées et opposées l'une à l'autre. Cette catégorie rhétorique se retrouve également dans les termes « hors groupe »<sup>9</sup> et « groupe ». Ces deux oppositions sont soulignées pour montrer que les Français, c'est-à-dire le « groupe » constituent un groupe de véritables citoyens de la France, en soulignant leur unité et leur nationalité. Dans ce contexte, le « hors groupe » représente les migrants, qui constituent une menace pour le « groupe » et sont donc exclus socialement et politiquement (Wodak, 2001, p. 71).

La nièce de Le Pen, Marion Maréchal, a aussi été l'auteure de déclaration controversées sur Calais. Elle a quitté la politique et le parti de sa tante après l'élection de 2017, et est désormais vice-présidente du parti d'extrême droite Reconquête!, dirigé par Eric Zemmour. Lors d'une émission sur *BFMTV* à laquelle Maréchal était invitée en septembre 2016, elle a déclaré qu'il était dommage que président Hollande ait attendu les élections pour faire une déclaration sur la fermeture de la Jungle. Maréchal a ajouté que la fermeture ne résoudrait pas nécessairement les problèmes des migrants en France, mais qu'elle aurait plutôt pour effet d'« éparpiller la poussière » (cité par Bonnefoy, 2016). Confrontée à cette affirmation, elle dit que

le problème, c'est que nous allons éparpiller ces populations partout sur le territoire français pour que la Jungle de Calais ne soit plus visible, sauf qu'il continuera à y avoir une immigration clandestine massive (cité par A.L.M., 2016).

Dans cet exemple, nous voyons Maréchal utiliser des mots tels que « poussière », qui crée une objectivation, voire un rabaissement des migrants, afin qu'ils ne soient plus perçus comme des êtres humains mais plutôt une masse qui représente une menace pour la nation française et les droits et l'identité des Français. Ceci n'est pas quelque chose d'inhabituel pour la droite et l'extrême droite. En fait, il s'agit d'une tactique courante utilisée pour faire avancer l'agenda politique liée à anti-immigration. Cela se traduit dans le discours politique par une focalisation sur les migrants en tant que corps étranger, quelque chose qui n'est pas censé se trouver dans une société, puisqu'ils sont judiciairement en dehors de la société. Encore, nous voyons que l'idée du « hors groupe » et du « groupe » est pertinente, utilisée comme outil rhétorique dans le débat politique.

Par ailleurs, dans le discours politique sur l'immigration, c'est surtout l'islamisme qui apparaît comme la plus grande menace pour les hommes et femmes politiques de l'extrême

---

<sup>9</sup> En anglais, ces termes sont nommés « out group » et « group ».

droite en France. Encore une fois, Maréchal a exprimé clairement son opinion sur le sujet. Dans une interview accordée au magazine de la droite conservatrice *Valeurs actuelles* en 2019, elle a exprimé son inquiétude pour la France et l'avenir des valeurs culturelles françaises. Elle se réfère aux pays où la population musulmane est majoritaire et affirme que la plupart de ces pays sont des théocraties : dans ces pays, selon elle, l'islam est une « religion d'État » et les règles de la charia régissent la vie des habitants (cité par Hausalter, 2018, p. 181). Elle estime qu'il y a de bonnes raisons de croire que la majorité de la France sera un jour musulmane, et qu'il est important de ne pas laisser cela se produire. Cette idée est liée au concept du « grand remplacement », théorie conspirationniste selon laquelle la population française (et occidentale) un jour sera remplacée par un peuple musulman. Le politicien de l'extrême-droite, Eric Zemmour, utilise également ce terme dans ses discours. Le « grand remplacement » est décrit par le politologue Philippe Raynaud comme un concept qui, « aux yeux de beaucoup de Français, permet d'exprimer des angoisses réelles et nullement fantasmagiques devant l'hétérogénéité croissante de la société française » (Raynaud, 2021, p. 735). Pour Maréchal, il est important de souligner que s'il y a des immigrants en France qui ne sont pas d'accord avec les normes et les règles françaises, ils doivent partir : « s'agissant des revendications politico-religieuses ou communautaristes dans l'espace public, il faut imposer des règles suffisamment strictes de sorte que les individus mal à l'aise avec nos mœurs aient envie de partir » (cité par Hausalter, 2018, p. 181).

Quant à l'homme qui a fini par gagner l'élection présidentielle en 2017, Emmanuel Macron, nous voyons que ses déclarations sur la situation à Calais elle-même ne sont pas nombreuses. Rappelons que Macron était ministre de l'Économie sous le gouvernement Hollande en 2016. Cependant, Macron a fait une remarque explicite sur la possibilité que les Britanniques quittent l'UE et le traité du Touquet en juin 2016. Au lendemain du référendum sur le Brexit, il a déclaré que « le jour où cette relation sera rompue, les migrants ne seront plus à Calais » (cité par L'OBS avec AFP, 2016). Il a également indiqué, alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle de 2017, après une rencontre avec la Première ministre britannique à l'époque, Theresa May, qu'il souhaitait réviser le traité du Touquet, dans lequel il proposait de « rééquilibrer la relation pour que [...] la contribution britannique soit revue à la hausse » (cité par Shirbon et al., 2017). Malgré ses propos, la politique de Macron n'a pas fait évoluer de manière importante le traité du Touquet. En 2023, l'accord reste le même, à l'exception d'un traité additionnel signé en 2018 entre Macron et May (Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, 2018). Ce nouveau traité s'appelle le Traité du Sandhurst, et a pour objectif d'améliorer les conditions des enfants migrants, en faisant en sorte que leurs papiers

soient traités dans un délai de 25 jours. Pour cela, comme nous l'avons noté précédemment, le Royaume-Uni a donné 50 millions d'euros supplémentaires pour aider à sécuriser la frontière sur le sol français (RFI, 2018).

## 5.2 Les élections présidentielles de 2022

Lors des élections présidentielles de 2022, le sujet de Calais était moins pertinent et urgent, puisque le camp avait été fermé et démantelé quelques années plus tôt. Mais les candidats ont-ils évoqué la situation, à savoir les migrants qui se rendaient toujours à Calais pour traverser la Manche ? L'un des candidats au premier tour de l'élection présidentielle, Éric Zemmour, s'est en effet déplacé à Calais le 19 janvier 2022 pour exprimer son opinion sur la situation. L'avis de Zemmour sur Calais en tant que lieu d'accumulation de migrants est incontestablement négatif, puisqu'il affirme que la ville est devenue le

symbole de l'absence de protection des Européens, des Français et des Calaisiens désemparés face à la violence, la délinquance, la saleté, la misère et la baisse des prix immobiliers (cité par Berger, 2022).

Zemmour se place clairement sur le spectre de l'extrême droite de la politique française. Il représente le mouvement politique Reconquête!, qui a été fondé récemment, en avril 2021 (Clinkemaillié, 2021). Zemmour n'a pas atteint le second et dernier tour de l'élection présidentielle, il a été battu par Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Sa rhétorique, qui a été accusée d'être à la fois xénophobe et raciste, a cependant gagné les votes de nombreuses personnes à Calais qui ne se sont pas senties vues par d'autres politiciens (Hajzler & Haffaf, 2022; Johannès, 2022). Il est intéressant de noter que les Zemmour, de la même manière que Le Pen, utilisent le mot *symbole* dans leurs discussions autour de Calais. Ils ont utilisé leurs rapports liés au passé de la ville et à la gestion de la situation par le gouvernement pour exprimer leurs idées sur Calais. Cela témoigne du fait que les images de Calais sont encore très ancrées dans la mémoire des Français depuis le démantèlement de la Jungle. Les pensées et les souvenirs ne sont pas nécessairement basées sur ce qui s'est passé à Calais, mais sur ce que la ville a *représenté* pour les Français.

De l'autre côté de l'échelle politique, Jean-Luc Mélenchon, le leader du mouvement de gauche La France Insoumise, avait un point de vue différent de celui de Zemmour. En effet, il a déclaré vouloir résoudre les problèmes des passeurs et de l'immigration illégale, en choisissant de laisser les migrants traverser la Manche légalement et atteindre le Royaume-Uni, par un « couloir humanitaire » (Jackowski, 2021). Cette proposition contournerait l'accord du Touquet qui, comme nous l'avons vu, prolonge la frontière britannique en France.

Pour Mélenchon, les rôles de gardien ou de persécuteur des migrants n'incombent pas à la France, mais au Royaume-Uni. Pour lui, c'est dans des circonstances *sûres* que les migrants doivent passer au Royaume-Uni. Par conséquent, Mélenchon préfère créer un système français près de la frontière qui, si nécessaire, aiderait les migrants à traverser la Manche en toute sécurité, par exemple par bateau ou par ferry (Jackowski, 2021). Cet exemple montre que le sujet de Calais est, en fait, toujours d'actualité. Cependant, le sujet est passé de Calais en soi au problème plus large des migrants qui franchissent illégalement les frontières et aux vies qui sont mises en danger en traversant la Manche (Bourrier, 2015).

Comme nous le voyons, Mélenchon exprime ouvertement son avis sur la situation à Calais. Cependant, son parti appartient à la gauche de la politique française qui est souvent critiquée pour son silence sur le sujet d'immigration en France. Dans le discours aussi récent que celui de fin 2022, plusieurs exemples de critiques ont été formulées à l'encontre des politiciens de gauche qui évitent de parler de politique migratoire (Benmouffok, 2022; Cassini & Carriat, 2022). Le problème principal semble être que les partis de gauche ne parviennent pas à trouver une opinion commune, et les questions concernant leur position sur l'immigration sont donc mises en suspens. Le problème de cet évitement des questions concernant leur position sur l'immigration est qu'ils peuvent être accusés d'être complètement dépassés par les voix de la droite et surtout de l'extrême droite, qui parlent beaucoup plus de l'impact de l'immigration sur la France et des difficultés qui peuvent en résulter. C'est pour cette raison que nous avons tiré plusieurs exemples de citations sur Calais de la droite et de l'extrême droite de la politique française, et non de la gauche.

Ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que Calais reste un sujet controversé dans la politique d'immigration française, en raison de décisions politiques insuffisantes qui ont conduit à l'accumulation de migrants et aux conséquences de leur présence dans la région, qui continueront à être soulignées par les politiciens de droite et d'extrême droite en France.

## 6. Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons vu plusieurs controverses autour de la position de Calais en tant que ville d'accueil de milliers de migrants au cours des deux dernières décennies. La ville est située au bord de la Manche, à seulement 34 kilomètres du Royaume-Uni, et possède l'une des routes de transit les plus fréquentées au monde. Calais a attiré un grand nombre de migrants pour cette même raison : sa proximité avec le Royaume-Uni. Depuis l'ouverture du centre de Sangatte en 1999, Calais a attiré et continue d'attirer des migrants souhaitant se rendre au Royaume-Uni : ils n'avaient que peu ou pas l'intention de demander l'asile en France. Comme

nous l'avons vu, cette accumulation de migrants a causé d'immenses problèmes à l'État français : non seulement au niveau des pertes économiques des habitants et la chute du nombre de touristes dans la ville, mais aussi par les mesures de sécurité strictes, souvent financées par le gouvernement britannique à travers des acteurs privés, qui ont été mis en place pour empêcher l'immigration illégale au Royaume-Uni.

Dans les rapports de plusieurs groupes de défense des droits de l'homme, ainsi que de groupes indépendants, le gouvernement français a été accusé de traiter les migrants à Calais de manière inhumaine, les rendant dépendants de l'aide des bénévoles. Comme nous l'avons vu, le manque d'information des migrants sur leur droit d'asile en France et les conditions de vie précaires dans les camps ont été des décisions délibérées de l'État français : cette démarche visait à inciter les migrants à quitter volontairement la région. Nous pouvons dire, d'une manière générale, que cette tactique a échoué. Les migrants sont toujours venus à Calais, et la situation s'est aggravée avec la crise des réfugiés en 2015. Les divers efforts déployés par les gouvernements britannique et français pour sécuriser la région de Calais n'ont pas empêché les migrants de tenter d'atteindre le Royaume-Uni. Même après le démantèlement du dernier camp par le président Hollande en 2016, les migrants sont toujours venus dans la région, malgré les efforts considérables déployés pour les expulser. Par ailleurs, même si les autorités françaises peuvent être accusées de maltraiter les migrants des camps, c'est le gouvernement britannique qui a largement financé cette situation.

Notre conclusion est donc que la fermeture de la Jungle en 2016 n'a finalement entraîné aucun changement dans le nombre de migrants arrivant au Royaume-Uni par Calais. Elle n'a pas eu d'effet spécifique sur le nombre de migrants passant par Calais, bien que la décision ait diminué le nombre de migrants restant plus longtemps dans la région de Calais, étant donné qu'il n'y a pas d'installations pour les accueillir.

Comme nous l'avons vu, le discours politique autour de l'immigration illégale dans la région de Calais était un sujet majeur discuté dans la politique française avant le démantèlement des camps, bien que Jungle de Calais reste un exemple et un symbole d'une politique migratoire mal menée. Nous avons vu que c'est principalement la droite et l'extrême droite de la politique française qui ont choisi de parler de Calais, l'utilisant comme un outil pour promouvoir leur agenda politique.

Avec les informations fournies, il n'est pas possible de déterminer avec certitude l'avenir des migrants qui séjournent actuellement à Calais. Avec les récentes ambitions du Premier ministre britannique Rishi Sunak de mettre fin à l'immigration illégale, la possibilité d'atteindre le Royaume-Uni via Calais est virtuellement impossible et les options sont

limitées. L'un des moyens d'atteindre le Royaume-Uni est de demander le regroupement familial au Royaume-Uni, si les migrants ont des proches parents dans le pays. Une autre option, comme l'ont fait des milliers de migrants en 2022 et avant, est de traverser la Manche en canot pneumatique. Toutefois, cela n'est possible que si la police des deux côtés ne contrôle pas les migrants qui traversent, ou si l'eau de la Manche n'est pas trop dangereuse. Pour conclure, il nous semble très probable que la ville de Calais verra la présence de migrants diminuer, et qu'au fil du temps, moins de migrants que dans les années précédentes chercheront à se rendre au Royaume-Uni en passant par Calais. Cependant, pour que cela soit possible, les gouvernements français et britannique doivent adopter une position politique plus déterminée, et peut-être aussi plus humaine, que celle qu'ils ont prise au cours des deux dernières décennies.

## Bibliographie

- Adler, K. (2023, 9 mars). Channel migrants : Rishi Sunak to meet Emmanuel Macron. *BBC News*. <https://www.bbc.com/news/world-64891459>
- A.-L. J. (2019, 2 novembre). Calais : Un migrant retrouvé mort dans sa tente. *France 3 Hauts-de-France*. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/calais-migrant-retrouve-mort-sa-tente-1744047.html>
- Alliance des Avocats pour les Droits des Hommes. (2015). *Memorandum Règlement de Dublin III*. Freshfields Bruckhaus Deringer LLC.
- A.L.M. (2016, 27 septembre). Maréchal-Le Pen sur les migrants : « On va éparpiller la poussière ». *BFMTV*. [https://www.bfmtv.com/politique/front-national/marechal-le-pen-sur-les-migrants-on-va-eparpiller-la-poussiere\\_AV-201609270014.html](https://www.bfmtv.com/politique/front-national/marechal-le-pen-sur-les-migrants-on-va-eparpiller-la-poussiere_AV-201609270014.html)
- Barège, A. (2021, 30 décembre). Affrontement entre CRS et migrants à Calais : Au moins 15 blessés chez les policiers. *France Bleu Nord, France Bleu*. <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/affrontement-entre-crs-et-migrants-a-calais-au-moins-15-blesses-chez-les-policiers-1640871445>
- Baumard, M. (2016, 2 février). Natacha Bouchart, maire de Calais : « Il faut que l'armée intervienne ». *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/03/natacha-bouchart-maire-de-calais-on-peut-reprendre-la-main-sur-la-situation-migratoire-si-on-s-en-donne-les-moyens\\_4858337\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/03/natacha-bouchart-maire-de-calais-on-peut-reprendre-la-main-sur-la-situation-migratoire-si-on-s-en-donne-les-moyens_4858337_823448.html)
- BBC. (2016, 19 septembre). Home Office prepared to pay up to £80m for French port security. *BBC News*. <https://www.bbc.com/news/uk-37411314>
- Benmouffok, S. (2022, 15 novembre). La gauche et l'immigration : Quelle stratégie ? *Nouvel OBS*. <https://www.nouvelobs.com/bibliobs/20221115.OBS65944/la-gauche-et-l-immigration-quelle-strategie.html>
- Berger, O. (2022, 19 janvier). Éric Zemmour dans le vent de Calais, contre l'Europe et l'immigration. *La Voix du Nord*. <https://www.lavoixdunord.fr/1129263/article/2022-01-19/eric-zemmour-dans-le-vent-de-calais-contre-l-europe-et-l-immigration>
- Blanquart, J. (2017, 24 juin). A Calais, signes de reprise de la fréquentation touristique et de l'activité économique. *France 3 Hauts-de-France*. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/calais-signes-reprise-frequentation-touristique-activite-economique-1285825.html>
- Bonnefoy, G. (2016, 27 septembre). Marion Maréchal-Le Pen compare les migrants de Calais à de la « poussière ». *L'Express*. [https://www.lexpress.fr/politique/rn/marion-marechal-le-pen-compare-les-migrants-de-calais-a-de-la-poussiere\\_1834783.html](https://www.lexpress.fr/politique/rn/marion-marechal-le-pen-compare-les-migrants-de-calais-a-de-la-poussiere_1834783.html)
- Bouagga, Y. (2018). Calais, carrefour des solidarités citoyennes. *Mouvements*, 93(1), 137-148. <https://doi.org/10.3917/mouv.093.0137>
- Bourrier, P. (2015, 22 octobre). Rapport définitif—Mission d'évaluation du dispositif de prise

- en charge sanitaire des migrants à Calais. *Ministère de la santé et de la prévention*. [https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_mission\\_d\\_evaluation\\_du\\_dispositif\\_de\\_prise\\_en\\_charge\\_sanitaire\\_des\\_migrants\\_a\\_calais.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_mission_d_evaluation_du_dispositif_de_prise_en_charge_sanitaire_des_migrants_a_calais.pdf)
- Bulman, M. (2021, 25 avril). EU countries rule out bilateral asylum returns deals with UK in blow to Patel's immigration plans. *The Independent*. <https://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/asylum-eu-deportation-home-office-b1836598.html>
- Burrows, T. (2015, 18 juin). British holidaymakers « running the gauntlet » by driving through Calais. *Mail Online*. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-3130184/Brits-driving-Calais-warned-not-stop-petrol-migrants-crisis.html>
- Carrère, V. (2003). Sangatte, un symbole d'impuissance. *Plein droit*, 58(3), 4-8. <https://doi.org/10.3917/pld.058.0004>
- Carretero, L. (2022, 8 septembre). Calais : Nouvelles accusations de violences policières contre des migrants. *InfoMigrants*. <https://www.infomigrants.net/fr/post/43200/calais--nouvelles-accusations-de-violences-policieres-contre-des-migrants>
- Cassini, S., & Carriat, J. (2022, 14 novembre). Sur l'immigration, la gauche en quête d'une position commune. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/11/14/sur-l-immigration-la-gauche-en-quete-d-une-position-commune\\_6149797\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2022/11/14/sur-l-immigration-la-gauche-en-quete-d-une-position-commune_6149797_823448.html)
- Catalon, J.-C. (2016, 6 septembre). La Jungle de Calais, un drame aussi pour l'économie locale. *La Tribune*. <https://www.latribune.fr/economie/france/calais-l-economie-locale-impactee-par-la-crise-humanitaire-596608.html>
- Cazeneuve, B. (2016, 2 septembre). Situation migratoire à Calais. *Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer*. <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/L-actu-immigration/Situation-migratoire-a-Calais>
- Chakelian, A. (2016, 15 mars). Demolishing purgatory : What happens to the refugees when Calais's "Jungle" is destroyed? *New Statesman*. <https://www.newstatesman.com/world/2016/03/demolishing-purgatory-what-happens-refugees-when-calais-s-jungle-destroyed>
- Clinkemaillié, T. (2021, 19 octobre). Eric Zemmour, candidat Reconquête à l'élection présidentielle. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/elections/candidats/eric-zemmour-candidat-non-declare-a-lelection-presidentielle-1356005>
- Dagorn, G. (2016, 21 avril). Asile : Plus de 360 000 réfugiés accueillis en 2015 en Europe. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/04/21/asile-plus-360-000-refugies-accueillis-en-2015-en-europe\\_4906413\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/04/21/asile-plus-360-000-refugies-accueillis-en-2015-en-europe_4906413_4355770.html)
- Daguin, N. (2021, 3 juin). Calais : 31 CRS blessés après une nuit de violents affrontements avec des migrants. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/faits-divers/calais-31-crs-blesses-apres-une-nuit-de-violents-affrontements-avec-des-migrants-20210603>

- De Mareschal, E. (2017, 24 octobre). Calais : Que sont devenus les 7400 migrants évacués de la jungle ? *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/10/24/01016-20171024ARTFIG00010-calais-que-sont-devenus-les-7400-migrants-evacues-de-la-jungle.php>
- Descours, G. (2016, 26 octobre). Hérault : La révolte d'un maire pour faire baisser le nombre de places d'accueil de migrants. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/10/26/01016-20161026ARTFIG00154-herault-la-revolte-d-un-maire-pour-faire-baisser-le-nombre-de-places-d-accueil-de-migrants.php>
- Dhesi, S., Isakjee, A., & Davies, T. (2018). Public health in the Calais refugee camp : Environment, health and exclusion. *Critical Public Health*, 28(2), 140-152. <https://doi.org/10.1080/09581596.2017.1335860>
- Conseil d'État, 6ème chambre. (2017, 31 juillet). 412125, Publié au recueil Lebon. (Tribunal 2017). *Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000035369315>
- Ducourtieux, C., & Pascual, J. (2021, 24 octobre). Cinq ans après le démantèlement de la « jungle » de Calais, le Royaume-Uni veut durcir son système d'asile. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/24/immigration-le-royaume-uni-veut-durcir-son-systeme-d-asile\\_6099684\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/24/immigration-le-royaume-uni-veut-durcir-son-systeme-d-asile_6099684_3210.html)
- Duriez, J. (2018, 14 juin). Quels pays d'Europe accueillent le plus de migrants ? *La Croix*. <https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Quels-pays-dEurope-accueillent-migrants-2018-06-14-1200947227>
- Europe 1 avec AFP. (2016, 3 novembre). Mineurs de la « Jungle » de Calais : Trois associations assignent la préfète devant la justice. *Europe 1*. <https://www.europe1.fr/societe/mineurs-de-la-jungle-de-calais-trois-associations-assignent-la-prefete-devant-la-justice-2890130>
- Fourchard, L. (2018). État de littérature. Le vigilantisme contemporain. Violence et légitimité d'une activité policière bon marché. *Critique internationale*, 78(1), 169-186. <https://doi.org/10.3917/cii.078.0169>
- Franceinfo avec AFP. (2021, 28 novembre). Crise migratoire : Quatre choses à savoir sur les accords du Touquet, au cœur des tensions entre le Royaume-Uni et la France. *France TV Info*. [https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/migrants-quatre-choses-a-savoir-sur-les-accords-du-touquet-au-coeur-des-tensions-entre-le-royaume-uni-et-la-france\\_4862141.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/migrants-quatre-choses-a-savoir-sur-les-accords-du-touquet-au-coeur-des-tensions-entre-le-royaume-uni-et-la-france_4862141.html)
- Galisson, M. (2016, juin). Voir Calais et mourir. Article extrait du Plein droit n° 109, « Homicides aux frontières ». *Gisti*. <http://www.gisti.org/spip.php?article5426>
- Galitzine-Loumpet, A. (2018). Le livre de « la jungle de Calais » : Imaginaires et désobjectivations. *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues, Hors-série*. <https://doi.org/10.4000/jda.7731>

- Gardenier, M. (2018). Sauvons Calais, un groupe anti-migrants. Une perspective : « rétablir l'ordre ». *Revue européenne des migrations internationales*, 34(1), Article 1. <https://doi.org/10.4000/remi.9810>
- Gaudiaut, T. (2021, 18 juin). Infographie : Les pays qui accueillent le plus de réfugiés. *Statista*. <https://fr.statista.com/infographie/22052/pays-qui-accueillent-le-plus-de-refugies-dans-le-monde>
- Goar, M. (2016, 22 septembre). A Calais, Nicolas Sarkozy compte « régler le problème de la jungle à la fin de l'été 2017 ». *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2016/09/22/pour-nicolas-sarkozy-les-migrants-sont-des-degats-et-la-france-est-submergee\\_5001577\\_4854003.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2016/09/22/pour-nicolas-sarkozy-les-migrants-sont-des-degats-et-la-france-est-submergee_5001577_4854003.html)
- Hailon, F. (2020). Continuités et discontinuités politiques et médiatiques dans un corpus électoral français (2002-2017). Vers un modèle de la répliation. *Revue Socles*. 9 (1), pages 81-132.
- Hajzler, Y., & Haffaf, L. (2022, 19 janvier). Présidentielle 2022. La visite d'Eric Zemmour à Calais réveille la guerre des droites, de LR au RN. *France 3 Hauts-de-France*. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/calais-la-visite-d-eric-zemmour-reveille-la-guerre-des-droites-entre-lr-et-rn-2425171.html>
- Hausalter, L. (2018). *Marion Maréchal—Le fantasme de la droite*. Éditions du Rocher.
- Hicks, D., & Mallet, S. (2019). *Lande : The Calais « Jungle » and Beyond*. Policy Press. <https://directory.doabooks.org/handle/20.500.12854/30222>
- Hollande, F. (2016, 26 septembre). Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'action des forces de sécurité et le démantèlement du campement de migrants, à Calais le 26 septembre 2016. *Elysee*. <https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/09/26/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-sur-laction-des-forces-de-securite-et-le-demantelement-du-campement-de-migrants-a-calais-le-26-septembre-2016>
- Hymas, C. (2022a, 12 décembre). Rishi Sunak set to announce deal to speed up return of Albanian migrants. *The Telegraph*. <https://www.telegraph.co.uk/news/2022/12/12/rishi-sunak-announce-albania-deal-send-migrants-back-faster/>
- Hymas, C. (2022b, 13 décembre). Rishi Sunak unveils new plans to tackle migrant crisis. *The Telegraph*. <https://www.telegraph.co.uk/politics/2022/12/13/rishi-sunak-announces-new-small-boats-operational-command-unit/>
- Ibrahim, Y., & Howarth, A. (2016). Imaging the Jungles of Calais : Media Visuality and the Refugee Camp. *Networking Knowledge: Journal of the MeCCSA Postgraduate Network*, 9(4), Article 4. <https://doi.org/10.31165/nk.2016.94.446>
- Ibrahim, Y., & Howarth, A. (2018). Calais and its Border Politics | From Control to Demolition. *Routledge Research on the Global Politics of Migration*. <https://doi.org/10.4324/9781315169712>

- Insee. (2017, 2 mars). Chômage – Tableaux de l'économie française. *Insee*.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569338?sommaire=2587886>
- Jackowski, N. (2021, 25 novembre). Migrants : Jean-Luc Mélenchon veut instaurer un « couloir humanitaire » entre la France et l'Angleterre. *BFMTV*.  
[https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/migrants-jean-luc-melenchon-veut-instaurer-un-couloir-humanitaire-entre-la-france-et-l-angleterre\\_AV-202111250568.html](https://www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/migrants-jean-luc-melenchon-veut-instaurer-un-couloir-humanitaire-entre-la-france-et-l-angleterre_AV-202111250568.html)
- Jenowein, D., Whitaker, J., & Lindner, H. (s. d.). Les expulsions de terrain à Calais et Grande-Synthe. 1<sup>er</sup> août 2018 - 1<sup>er</sup> juin 2019. *HRO : Human Rights Observers*. Consulté le 20 mars 2023, à l'adresse <https://humanrightsobservers.org/wp-content/uploads/2021/11/HRO-Les-Expulsions-de-Terrain-a-Calais-et-Grande-Synthe.pdf>
- Johannès, F. (2022, 22 septembre). Le feu de paille de l'aventure Zemmour a laissé des traces profondes. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/09/22/le-feu-de-paille-de-l-aventure-zemmour-a-laisse-des-traces-profondes\\_6142673\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/09/22/le-feu-de-paille-de-l-aventure-zemmour-a-laisse-des-traces-profondes_6142673_3232.html)
- Joos, V., & Leleu, E. (2022). Calais-campscape : A short history of immigration deterrence at the French–British border. *Migrants shaping Europe, past and present* (p. 197-226). Manchester University Press.  
<https://www.manchesteropenhive.com/view/9781526166180/9781526166180.00019.xml>
- La vie active. (s. d.). Présentation de La Vie Active. *La vie active*. Consulté le 29 mars 2023, à l'adresse <https://vieactive.fr/presentation-association/>
- Laacher, S. (2002). *Après Sangatte... Nouvelles immigrations, nouveaux enjeux*. La Dispute/Snédit.
- Le Clerc, L. (2016, 22 octobre). Mais pourquoi la « Jungle » de Calais porte-t-elle ce nom ? *TF1 INFO*. <https://www.tf1info.fr/france/mais-pourquoi-la-jungle-de-calais-porte-t-elle-ce-nom-2008910.html>
- Le JDD. (2015, 29 juillet). Migrants : Non, on ne peut pas travailler au Royaume-Uni sans « papiers d'identité ». *Le Journal de Dimanche*.  
<https://www.lejdd.fr/Politique/Migrants-non-on-ne-peut-pas-travailler-au-Royaume-Uni-sans-papiers-d-identite-744408>
- Le Monde. (2016, 24 juin). Tout savoir sur le traité du Touquet. *Le Monde*.  
[https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/06/24/tout-savoir-sur-le-traite-du-touquet\\_4957436\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/06/24/tout-savoir-sur-le-traite-du-touquet_4957436_3224.html)
- Le Monde. (2019, 26 février). Royaume-Uni : Les tabloïds, lieu d'expression de la passion pro-Brexit. *Le Monde*.  
[https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/26/royaume-uni-les-tabloids-lieu-d-expression-de-la-passion-pro-brexit\\_5428583\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/26/royaume-uni-les-tabloids-lieu-d-expression-de-la-passion-pro-brexit_5428583_3210.html)

- Le Monde avec AFP. (2023, 10 mars). Le Royaume-Uni va verser 543 millions d'euros sur trois ans à la France pour lutter contre l'immigration illégale. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2023/03/10/le-premier-ministre-britannique-rishi-sunak-recu-a-l-elysee\\_6164905\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/03/10/le-premier-ministre-britannique-rishi-sunak-recu-a-l-elysee_6164905_3210.html)
- Le Point avec AFP. (2016, 20 août). Calais : « pas de fatalité de la Jungle » pour Marine Le Pen. *Le Point*. [https://www.lepoint.fr/politique/calais-pas-de-fatalite-de-la-jungle-pour-marine-le-pen-20-08-2016-2062643\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/calais-pas-de-fatalite-de-la-jungle-pour-marine-le-pen-20-08-2016-2062643_20.php)
- Lefebvre, M. (2017, 6 février). Calais : Le dispositif d'accueil des mineurs migrants prend fin. *Europe 1*. <https://www.europe1.fr/societe/calais-le-dispositif-daccueil-des-mineurs-migrants-prend-fin-2970239>
- Liagre, R., & Dumont, F. (2005). Sangatte : Vie et mort d'un centre de « réfugiés ». *Annales de géographie*, 641(1), 93-112. <https://doi.org/10.3917/ag.641.0093>
- L'OBS avec AFP. (2016, 24 juin). Migrants : Le Brexit relance les doutes sur l'accord franco-britannique. *L'OBS*. <https://www.nouvelobs.com/societe/20160624.AFP9471/migrants-le-brexit-relance-les-doutes-sur-l-accord-franco-britannique.html>
- Lundimatin. (2022, 21 février). Calais : Occupation d'un immeuble vide pour loger les migrants - Après une semaine de siège, le bâtiment expulsé par le RAID [Reportage vidéo]. *Lundimatin*. <https://lundi.am/Calais-occupation-d-un-immeuble-vide-par-des-migrants>
- Mambra, S. (2023, 26 mars). The Strait Of Dover—The Busiest Shipping Route In The World. *Marine Insight*. <https://www.marineinsight.com/marine-navigation/the-strait-of-dover-the-busiest-shipping-route-in-the-world/>
- Médecins Sans Frontières. (2015, 23 septembre). MSF à Calais : « c'est un abandon organisé ». *Médecins Sans Frontières*. <https://www.msf.fr/actualites/msf-a-calais-c-est-un-abandon-organise>
- Métropolitain. (2020, 5 mai). Polémique : Un maire de l'Hérault démissionne pour protester contre l'arrivée de mineurs isolés étrangers | *Métropolitain*. [https://actu.fr/occitanie/saint-bauzille-de-putois\\_34243/polemique-maire-lherault-demissionne-protester-contre-larrivee-mineurs-isoles-etrangers\\_33430270.html](https://actu.fr/occitanie/saint-bauzille-de-putois_34243/polemique-maire-lherault-demissionne-protester-contre-larrivee-mineurs-isoles-etrangers_33430270.html)
- Micheneau, J. (2016, 24 octobre). Migrants : Le futur centre d'accueil de Loubeyrat incendié. *France Bleu et France 3*. <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/migrants-le-futur-centre-d-accueil-de-loubeyrat-incendie-1477304656>
- Ministre de l'Europe et des affaires étrangères. (2018, 11 avril). Décret n° 2018-263 du 11 avril 2018 portant publication du traité entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif au renforcement de la coopération pour la gestion coordonnée de leur frontière commune, signé à Sandhurst le 18 janvier 2018 (1) *Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036794301>

- Moreau, J. (2023, 1 janvier). Manche : Plus de 45.000 traversées illégales en 2022, un nouveau record. *TF1 INFO*. <https://www.tf1info.fr/international/manche-plus-de-45-000-traversees-illegales-en-2022-un-nouveau-record-2243602.html>
- Morice, L. (2015, 7 août). Les migrants de Calais à l'École laïque du chemin des Dunes. *L'OBS*. <https://www.nouvelobs.com/societe/20150807.OBS3841/les-migrants-de-calais-a-l-ecole-laique-du-chemin-des-dunes.html>
- Mould, O. (2017). The Calais Jungle : A slum of London's making. *City* (London, England), 21(3-4), 388-404. *Routledge*. <https://doi.org/10.1080/13604813.2017.1325231>
- N'Da, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*. L'Harmattan.
- Newton, J. (2015, 15 juin). Coach passengers capture footage of migrants sneaking on to a lorry. *Mail Online*. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-3124280/Tourists-terror-Calais-Coach-passengers-capture-shocking-footage-migrants-surround-vehicle-smash-way-lorry-heading-UK.html>
- Odièvre, E. (2022, 26 octobre). Squat rue Frédéric Sauvage à Calais : Pas d'expulsion possible avant 3 ans, tranche la justice. *Nord Littoral*. <https://www.nordlittoral.fr/156627/article/2022-10-26/squat-rue-frederic-sauvage-calais-un-sursis-de-trois-ans-accorde-par-la-justice>
- ONS. (2023, 16 mai). Unemployment rate (aged 16 and over, seasonally adjusted) : %— *Office for National Statistics*. <https://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peoplenotinwork/unemployment/timeseries/mgsx/lms>
- ONU. (2021, 25 novembre). Drowning of 27 migrants in English Channel is worst disaster on record : IOM / *UN News*. <https://news.un.org/en/story/2021/11/1106562>
- Organisation internationale pour les migrations. (s. d.). Termes clés de la migration. *International Organization for Migration*. Consulté le 9 avril 2023, à l'adresse <https://www.iom.int/fr/termes-cles-de-la-migration>
- Pahtas, C. (1993). Migrations clandestines : Passeurs et employeurs de migrants clandestins (Doc. 6817). *Conseil de l'Europe*. <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=7170&lang=fr>
- Pascual, J. (2022, 11 février). A Calais, des squats pour accueillir les migrants. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/11/a-calais-des-squats-pour-accueillir-les-migrants\\_6113278\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/11/a-calais-des-squats-pour-accueillir-les-migrants_6113278_3224.html)
- Populin, E. (2018, 22 janvier). 2018 : Calais + 40 millions d'Euros, frontex 1 milliard depuis sa création en 2004. *Mediapart*. <https://blogs.mediapart.fr/eugenio-populin/blog/220118/2018-calais-40-millions-deuros-frontex-1-milliard-depuis-sa-creation-en-2004>

- Quenet, M. (2016, 23 octobre). Démantèlement de Calais : Les questions en suspens. *Le Journal de Dimanche*. <https://www.lejdd.fr/Societe/Demantelement-de-Calais-les-questions-en-suspens-818977>
- Raynaud, P. (2021). Le cas Zemmour. Nouvelle donne dans la droite radicale ? *Commentaire, Numéro 176(4)*, 729-736. <https://doi.org/10.3917/comm.176.0729>
- RFI. (2018, 18 janvier). Macron et May signent un traité sur le contrôle de l'immigration à leur frontière. *RFI*. <https://www.rfi.fr/europe/20180118-macron-may-controle-immigration-frontiere-sandhurst>
- Royston. (2016, 18 octobre). MPs demand dental tests of « child » migrants as concerns grow over ages. *The Sun*. <https://www.thesun.co.uk/news/2003927/mps-demand-dental-tests-of-child-migrants-as-concerns-grow-over-ages-of-asylum-kids-arriving-in-britain-who-look-closer-to-40/>
- Sabéran, H. (2012). *Ceux qui passent*. Carnets Nord/Montparnasse.
- Sabourin, P. (2008). L'analyse de contenu. *Recherche Sociale. De la problématique à la collecte de données: Vol. 4è Édition* (p. 3). Presses de l'Université du Québec. [https://www.researchgate.net/publication/303145629\\_L%27analyse\\_de\\_contenu](https://www.researchgate.net/publication/303145629_L%27analyse_de_contenu)
- Sanderson, C. (2011). Le Royaume-Uni et la France pendant les années Mitterrand. *Matériaux pour l'histoire de notre temps, 101-102(1-2)*, 5-8. <https://doi.org/10.3917/mate.101.0002>
- Sandri, E. (2018). 'Volunteer Humanitarianism' : Volunteers and humanitarian aid in the Jungle refugee camp of Calais. *Journal of Ethnic and Migration Studies, 44(1)*, 65-80. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1352467>
- Sénat. (2003, 8 octobre). Projet de loi relatif à la mise en oeuvre de contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord des deux pays. *Sénat*. <http://www.senat.fr/rap/103-008/103-0080.html>
- Service de recherche du Parlement européen. (2020). Règlement de Dublin relatif aux demandes de protection internationale : Évaluations de la mise en oeuvre européenne. *Publications Office of the European Union*. <https://data.europa.eu/doi/10.2861/88117>
- Shirbon, E., Jarry, E., & Louet, S. (2017, 21 février). « Une sortie est une sortie », dit Macron à Theresa May. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/france-presidentille-macron-may-idFRKBN1601K9>
- Simpere, A.-S. (2018, 19 janvier). Vinci, Thales, Eamus Cork... Ces entreprises qui profitent de la situation à Calais. *Observatoire des multinationales*. <https://multinationales.org/fr/enquetes/le-business-des-frontieres/vinci-thales-eamus-cork-ces-entreprises-qui-profitent-de-la-situation-a-calais>
- Statista. (2023, 28 février). EU illegal border crossings 2021. *Statista*. <https://www.statista.com/statistics/454775/number-of-illegal-entries-between-bcps-to-the-eu/>

- Taylor, D. (2021, 13 décembre). UK coastguard ‘telling refugees in British waters to contact the French’. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/uk-news/2021/dec/13/uk-coastguard-telling-refugees-in-british-waters-to-contact-the-french>
- Taylor, D. (2023, 10 février). Number of asylum seekers placed in UK hotels has soared since 2020. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/uk-news/2023/feb/10/number-of-asylum-seekers-placed-in-uk-hotels-soared-since-2020>
- Thales Group. (s. d.). À propos de Thales. *Thales Group*. Consulté le 9 mai 2023, à l’adresse <https://www.thalesgroup.com/fr/global/groupe>
- UN Habitat. (2003). The Challenge of Slums—Global Report on Human Settlements 2003. *UN-Habitat*. <https://unhabitat.org/the-challenge-of-slums-global-report-on-human-settlements-2003>
- Undor, M. (2023, 23 février). Le Premier ministre va lancer une vaste campagne de répression de l’arriéré des demandes d’asile alors que le Royaume-Uni est frappé par une facture stupéfiante de 7 millions de livres par jour. *En cause*. <https://encause.fr/le-premier-ministre-va-lancer-une-vaste-campagne-de-repression-de-larriere-des-demandes-dasile-alors-que-le-royaume-uni-est-frappe-par-une-facture-stupefiante-de-7-millions-de-livres-par-jour/>
- UNHCR. (s. d.). The Dublin Regulation. *UNHCR*. Consulté 8 février 2023, à l’adresse <https://www.unhcr.org/protection/operations/4a9d13d59/dublin-regulation.html>
- UNHCR. (2023, 7 mars). Normes d’assainissement dans les situations d’urgence. *UNHCR*. <https://emergency.unhcr.org/fr/normes-d%E2%80%99assainissement-dans-les-situations-d%E2%80%99urgence>
- Wihtol de Wenden, C. (2018). Crise des migrations ou crise des politiques d’asile et ses effets sur les territoires d’accueil. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, Article 1323. <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.7166>
- Williams, C. C., Bejakovic, P., Mikulic, D., Franic, J., Kedir, A., & Horodnic, I. A. (2017, novembre). An evaluation of the scale of undeclared work in the European Union and its structural determinants : Estimates using the Labour Input Method. *European Commission*. <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=19002&langId=en>
- Wodak, R. (2001). The Discourse-Historical Approach. *Methods of Critical Discourse Analysis*. SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9780857028020>
- YF. (2014, 26 février). Après la polémique, Kevin Reche, porte-parole du collectif « Sauvons Calais », annonce qu’il va « recouvrir » son tatouage. *France 3 Hauts-de-France*. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/2014/02/26/apres-la-polemique-kevin-reche-porte-parole-du-collectif-sauvons-calais-annonce-qu-il-va-recouvrir-son-tatouage-422761.html>